

## **Famille et mobilité spatiale**

---

### **Introduction**

La compréhension des changements que connaît la famille marocaine aujourd'hui, nécessite la prise en considération de sa dimension démographique, qui est de plus en plus altérée par la mobilité croissante de ses membres. L'ampleur de ce phénomène, ses effets sur la composition, les activités et les relations internes et externes de la cellule familiale en font l'une des clés majeures pour saisir le processus des mutations qui l'affectent.

L'importance du phénomène migratoire est révélée par le poids considérable des populations migrantes dans l'ensemble de la population urbaine. En effet, l'apport soutenu des migrations a eu comme résultat la grande mutation que connaît la société marocaine aujourd'hui, à savoir que plus de la moitié de la population est devenue urbaine (RGPH 1994).

La majorité des études qui se sont intéressées au phénomène migratoire l'ont analysé d'une manière partielle. On étudiait ses impacts soit sur le milieu de départ soit sur celui d'accueil. Mais on s'est rarement intéressé au rôle joué par l'institution familiale dans ce phénomène. Ainsi, de multiples questions restaient non élucidées, tels la prise de décision de partir, les filières migratoires familiales, les cheminements migratoires, les stratégies d'insertion dans le milieu d'accueil, la gestion du patrimoine familial et les relations avec le milieu d'origine...

La famille constitue la cellule de base de la société marocaine. Ses multiples rôles en font l'instance de socialisation par excellence de l'individu. Celui-ci se trouve inséré au sein d'un grand nombre de relations-affectives, économiques et culturelles-, tramées par sa famille. la réalisation de l'indépendance individuelle nécessite un long processus de réussite sociale ou d'exil total; mais les "obligations morales" vis à vis des parents, de la famille, du "pays" d'origine restent vivaces après de longues années d'absence.

L'objectif de cette étude est d'essayer, à partir des données de l'enquête nationale sur la famille (E.N.F) dans son module: "famille et mobilité", de montrer quelles sont les relations qui existent entre les mutations économiques, sociales et culturelles survenues récemment au Maroc, d'une part, et les structures des familles migrantes, leur stratégies d'insertion dans le milieu d'accueil et leurs rapports avec le milieu d'origine, d'autre part.

La migration internationale sera analysée dans ses rapports avec la population de référence, en l'occurrence les familles restées au pays et, dans une moindre mesure, dans ses articulations avec la migration interne.

## **I- Les types de mobilité spatiale: une prédominance de l'exode rural**

Au Maroc, depuis plusieurs années déjà, la complexité croissante des formes d'organisation sociale et spatiale a créé-et crée encore-les conditions d'apparition et de développement de nouvelles formes de mobilité des populations. Pourtant, les études qui se sont intéressées au phénomène migratoire ont longtemps privilégié l'exode rural et négligé les autres types de mobilité des populations.

Or, la migration n'est plus à sens unique (des campagnes vers les villes) même si l'exode rural demeure souvent encore le flux principal. L'amplification des migrations inter-urbaines tant ascendantes que descendantes est désormais une réalité qu'il convient de prendre en considération dans l'analyse de la mobilité des populations. De même qu'il faut accorder un intérêt croissant aux migrations inter-rurales et aux flux des migrants qui quittent la ville pour s'installer à la campagne. Ce phénomène marque, sans doute, moins profondément le champ migratoire interne, mais il n'en constitue pas moins une réalité qu'il faudrait appréhender dans ses différents aspects et implications. Peut-on considérer, par exemple, les départs de la ville vers la campagne comme un retour en milieu rural d'anciens migrants ayant échoué dans leur entreprise d'émigration? ou comme conséquence de la diffusion d'équipements socio-éducatifs et administratifs en milieu rural avec tout ce que cela implique comme affectation de personnel né et /ou formé en ville? Ou encore comme conséquence de l'attrait que la diversification des activités économiques (agricoles et non agricoles) que la campagne exerce de plus en plus sur les citadins qui investissent-et parfois, s'installent définitivement - en milieu rural? Peut - on enfin les considérer comme une tentative de certains citadins de fuir les problèmes d'environnement (pollution, bruit, autres nuisances) que connaissent actuellement nos grandes villes? Ne s'agirait-il pas aussi d'une mobilité résidentielle qui affecte les périphéries urbaines au dépens du centre?

C'est dans cette perspective que l'ENF constitue un apport fondamental dans la connaissance des différents types de mobilité de la population marocaine. Ses résultats nous permettent, en effet, de

saisir l'importance de chaque type de flux migratoire selon son origine (lieu de naissance des migrants) et sa destination (résidence actuelle des migrants). Ainsi, si on laisse de côté la migration internationale-qui sera analysée ultérieurement-, les résultats de l'ENF nous permettent de distinguer quatre grands types de mobilité spatiale des populations marocaines que l'on peut synthétiser dans le tableau suivant comme suit:

**Tableau 1: Les grands types de mobilité spatiale de la population au Maroc**

ORIGINE (lieu de naissance)	DESTINATION (résidence actuelle)		Total (%)
	URBAIN (%)	RURAL (%)	
URBAIN	26,9	3,3	30,2
RURAL	56,9	12,9	69,8
TOTAL	83,8	16,2	100

**Source:** ENF,CERED, 1995.

Malgré la diversité des types de mobilité analysés plus haut, il reste qu'au niveau global, les campagnes constituent un grand foyer d'alimentation de la migration. En effet, 69,8% du total des migrants sont d'origine rurale, tandis que les citadins ne représentent que 30,2%. Par contre les villes ont attiré la majorité des migrants (83,8%), alors que les campagnes n'en ont reçu que 16,2%. La ville reste donc une destination privilégiée quant aux flux des migrants. D'ailleurs l'accroissement continu de la proportion des urbains dans la population totale du Maroc ne fait que s'affirmer.

Les enseignements de l'E.N.F en matière des types de mobilité des populations sont à prendre en considération dans toute politique d'aménagement du territoire. Les tendances de cette mobilité seront, en effet, de plus en plus déterminantes dans la redistribution spatiale

de la population marocaine et ce, d'autant plus que l'accroissement naturel tend à diminuer.

## II- La famille migrante: structures demo-socio-economiques et facteurs de la mobilité

### 1- Structure par âge: une forte migration de jeunes adultes hommes et femmes

L'analyse de la structure par âge des migrants lors de leur départ de leur lieu de naissance selon le type de mobilité et le sexe (tableau n° 2) montre la relation très marquée entre la jeunesse de la population marocaine et l'importance de la proportion des jeunes dans les rangs des migrants.

**Tableau 2: Structure par âge des migrants lors du départ du lieu de naissance selon le type de mobilité et le sexe**

Mobilité		Urbain - Urbain		Rural - Urbain		Urbain - Rural		Rural rural		Total		Total Général
		Mas	Fem	Mas	Fem	Mas	Fem	Mas	Fem	Mas	Fem	
< 30 ans	P.ligne	29,3	26,3	59,6	52,9	3,4	3,7	7,7	17	100	100	89,7
	P.Colo	91,6	90,5	87,1	86,7	92,9	95,4	82,7	91,0	88,5	90,9	
30 à 39 ans	P.ligne	24	24,5	64	60,5	1,5	1,7	10,5	13,3	100	100	6,0
	P.Col.	5,5	5,7	6,9	6,8	3,0	3,0	3,4	4,8	6,1	5,0	
40 à 54 ans	P.ligne	12,3	17,5	66,3	64,9	3	1,7	18,4	15,8	100	100	2,8
	P.Col.	1,3	2,0	3,5	3,6	3,0	1,6	7,3	2,7	3,3	1,9	
55 à 64 ans	P.ligne	-	20	95,4	72,5	-	-	4,5	7,5	100	100	0,6
	P.Col.	-	0,8	1,4	1,3	-	-	0,4	0,4	0,7	1,0	
65 à 98 ans	P.ligne	26,7	13,3	60	83,3	6,6	-	6,65	3,3	100	100	0,4
	P.Col.	0,4	0,4	0,4	1,1	1,1	-	0,4	0,2	0,6	0,5	
Non déclaré	P.ligne	36	30	56	45	-	-	8	25	100	100	0,5
	P.Col.	1,2	0,6	0,7	0,5	-	-	0,8	0,9	0,8	0,7	
Total	P.ligne	28,5	25,8	60,3	54,1	3,2	3,4	8,1	16,6	100	100	100
	P.Col.	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	

Source : ENF, CERED, 1995.

Ainsi, les classes d'âge de moins de 30 ans représentent 89,7% du total de la population migrante. On constate même une légère

avance de la part des jeunes femmes migrantes qui atteint 90,9% du total féminin, contre 88,5% pour les jeunes de sexe masculin.

Pour ce qui est des autres classes d'âges, deux remarques s'imposent: la tranche d'âge de 30 à 64 ans représente 9,4 % du total des migrants, ce qui est très peu, tandis que la catégorie des 65 ans et plus arrive à peine à 0,4 % du total. Cette répartition confirme la jeunesse de la population migrante au moment du départ.

Si on procède maintenant au croisement des différentes classes d'âge avec le type de mobilité, on relève deux constats:

L'exode rural touche ainsi une catégorie importante de la population migrante, et ce pour toutes les classes d'âge. Ainsi pour la tranche d'âge de moins de 30 ans, les ruraux qui partent en ville représentent 59,6% des hommes et 52,9% des femmes migrants de cette tranche d'âge. La cellule familiale rurale est alors amputée de ses membres les plus dynamiques, souvent les plus aptes à innover et à créer des opportunités nouvelles. Ceci entraîne un manque latent de la force de travail et une régression continue du savoir-faire agricole, surtout dans les zones d'agriculture traditionnelle. Paradoxalement, les villes se trouvent surchargées d'une population jeune, aux besoins multiples en travail, logement et services, d'où la multiplication des différents aspects négatifs que connaissent nos villes: habitat insalubre, explosion du secteur informel, crise des transports, chômage, criminalité ... etc.

- Le type de mobilité inverse (urbain-rural) attire très peu de migrants, surtout dans les classes d'âges inférieures à 30 ans. La campagne reste donc un milieu répulsif, sans attraction importante sur les migrants d'origine urbaine.

En outre, une analyse plus fine de la structure par âge des migrants au moment du départ selon le type de mobilité révèle une caractéristique très importante au niveau des sexes: il s'agit de l'importance croissante des femmes dans les mouvements migratoires. En effet, on constate que le nombre de femmes migrantes est supérieur à celui des hommes dans la plupart des classes d'âge et dans la majorité des types de mobilité. Ainsi, selon l'échantillon de l'E.N.F, sur 100 migrants, 55,9% sont des femmes, contre 44,1% d'hommes. La présence féminine dans la migration apparaît surtout dans la classe d'âge des moins de 30 ans qui concentre 90,9% du total des femmes migrantes. La répartition des femmes selon le type de mobilité montre que 54,1% du total des migrants sont parties de la campagne vers la ville, 25,8% ont participé à une migration inter-urbaine, tandis que 16,6% ont migré d'un milieu rural vers un autre à la campagne.

Cette caractéristique que révèle la structure par sexe des migrants montre donc l'importance accrue de la migration féminine dans la mobilité de la population marocaine. Elle constitue une mutation profonde dans la dynamique migratoire; on était porté à croire que le phénomène migratoire touchait davantage les hommes en âge de travailler que les femmes. Des études régionales ont déjà insisté sur ce fait. Ainsi, par exemple, après une analyse détaillée de la population migrante vers les centres urbains du Moyen Atlas, il a été souligné l'importance de la migration féminine et le taux relativement élevé des chefs de ménage femmes. Cette situation se

traduit par un pourcentage de femmes supérieur à celui des hommes pour l'ensemble de la population urbaine<sup>1</sup>

Comment s'explique l'importance des femmes dans la population migrante? De nombreuses raisons peuvent être avancées:

- Il y a d'abord le fait qu'un nombre important d'hommes migrants emmènent avec eux, au moment de leur départ ou après leur installation dans le milieu d'accueil, leurs épouses et enfants.

- Ensuite, on sait que le type d'éducation qu'ont reçu les migrants d'origine rurale les porte plus à choisir leurs femmes dans leur milieu d'origine plutôt qu'en ville.

- Le troisième facteur qui explique ce gonflement provient de la conjugaison de la situation de précarité et de pauvreté générale que vivent les familles rurales démunies de terre et d'une demande croissante en main d'oeuvre domestique générée par de nombreuses familles citadines, surtout quand la femme est active occupée.

- Les unités industrielles spécialisées dans la transformation des produits agricoles et surtout dans la confection, font souvent appel à une main-d'oeuvre féminine considérée plus docile, moins chère et peu portée sur l'action syndicale.

Une dernière remarque, concernant la répartition des migrants selon le type de mobilité s'impose: les migrations inter-rurales concernent deux fois plus les femmes que les hommes. En effet, la part des femmes qui migrent uniquement au sein du monde rural

---

<sup>1</sup> JENNAN.L, 1990 Petits centres et migrations au Moyen Atlas (Maroc) in les nouvelles formes de mobilité spatiale dans le monde arabe. Tome II - URBAMA - CEDEJ - CMM - 1995 - p: 65



atteint 16,6% du total de la migration féminine. Cette proportion est à mettre en relation avec l'institution du mariage inter-tribal et aussi à cause d'une participation croissante de la femme rurale à la vie active; les raisons de sa mobilité, par conséquent, se diversifient.

## 2- L'état matrimonial lors du départ du lieu de naissance: prépondérance des hommes célibataires et des femmes mariées

Le mariage constitue l'un des paramètres essentiels dans l'analyse du phénomène migratoire. Etant une institution sociale, juridique et affective, il est très ancré dans la réalité sociale

Tableau 3: Répartition des migrants selon l'état matrimonial, le sexe, l'origine géographique et la destination lors du départ du lieu de naissance

Etat matrimonial	Mobilité	Urbain - urbain			Rural - urbain			Urbain - rural			Rural - rural			Ensemble		
		M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Célibataire	P.Lig			31.65			57.26			3.54			7.55			100
	P.Col	85.07	56.40	69.69	77.99	43.35	59.56	83.84	46.56	62.61	75.50	18.89	34.64	79.96	42.75	31.17
Mariée (e)	P.Lig			19.00			55.00			3.15			22.85			100
	P.Col	10.65	37.60	25.11	17.99	48.83	34.41	12.12	50.38	33.91	22.89	78.48	63.02	16.13	50.93	35.58
Veuf (ve)	P.Lig			16.80			7.4			3.25			5.60			100
	P.Col		1.50	0.80	0.22	2.91	1.67	3.03		1.30		0.77	0.56	0.26	2.06	1.09
Divorcé (e)	P.Lig			19.75			64.8			1.45			14.00			100
	P.Col		1.40	0.75	0.22	2.00	1.17		0.76	0.43	0.40	1.39	1.12	0.16	1.70	1.02
Non déclaré	P.Lig			33.30			61.75			2.00			2.95			100
	P.Col	4.28	3.10	3.65	3.52	2.91	3.19	1.01	2.29	1.47	1.20	0.46	0.67	3.47	2.53	2.54
Ensemble	P.Lig			26.90			56.90			3.30			12.90	100	100	100
	P.Col	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: ENF, CERED, 1995.

marocaine. En effet, le mariage peut être, surtout pour la femme, une entrave au départ, ou un moyen pour quitter son milieu d'origine. Les jeunes hommes célibataires sont plus aptes à émigrer, car leurs obligations sociales sont réduites, tandis que les femmes ne partent souvent de leur milieu natal qu'en tant qu'épouses veuves ou divorcées.

L'analyse des données du tableau n°3, révèle qu'une proportion importante de la population migrante des deux sexes est célibataire (59,17%) avec cependant une nette différence entre les hommes (79,98%) et les femmes (42,75%). Cette réalité confirme ce qu'on a déjà relevé pour la composante âge. Ainsi les migrants marocains sont souvent jeunes et célibataires.

D'après le type de mobilité, on remarque que la composante "célibat" varie, selon les destinations, du simple au double. Ainsi, si la migration inter-urbaine concerne 69,6% de célibataires, cette proportion n'est que de 34,6% pour la migration inter-rurale. Pour les deux autres types de migration (urbain-rural et rural-urbain) cette proportion est respectivement de 62,6% et 59,6%. Ces différences peuvent être liées à deux éléments explicatifs:

- Les migrants d'origine urbaine partent souvent avant leur mariage pour trouver du travail ou se faire une situation dans une autre ville ou à la campagne (fonctionnaires).

- Les ruraux célibataires sont moins attirés par la vie à la campagne, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle ils constituent la plus grande proportion dans les effectifs migrants (57,2%) de la catégorie des célibataires.

Le mariage ne concerne que 35,58% des migrants des deux sexes. Là encore, on constate de grandes disparités selon le type de mobilité. Ainsi, si 25,1% seulement des migrants inter-urbains sont mariés, cette proportion est de 33,9% pour ceux qui partent de la ville vers la campagne et de 34,4% pour ceux qui vont dans le sens inverse. Mais cette proportion est de 63,02% pour les migrants inter-campagnes qui montre l'importance du facteur mariage dans l'orientation des flux migratoires ruraux.

Enfin, il faut signaler que les catégories des veufs et divorcés restent réduites (respectivement 1,29% et 1,02%) pour les deux sexes.

### **3- Population migrante et niveau d'instruction: des migrants en majorité sans formation**

Comment se présente la relation entre l'école et la migration? Quel rôle joue l'instruction des enfants dans la décision de départ des familles? La scolarisation constitue-t-elle un amplificateur de la mobilité?

Les études qui se sont intéressées à ce problème insistent sur le rôle de l'école dans le phénomène migratoire. On constate en effet, que les ruraux vont à la recherche de l'école quand elle n'existe pas dans leur milieu d'origine. Ceux qui ont été scolarisés à la campagne acquièrent une instruction, une vision du monde et une ouverture d'esprit qui les poussent plus à partir en ville et à la répugnance de la vie rurale et du travail agricole. La carence des infrastructures et des équipements de base dans nos campagnes ne fait qu'accentuer cette "fuite".

En milieu urbain, la scolarisation touche une proportion plus importante des enfants des deux sexes. Les possibilités de finir leurs études ou d'avoir une formation professionnelle sont plus grandes. L'école constitue donc un tremplin vers l'insertion sociale qui se réalise par l'obtention d'un emploi dans un autre milieu urbain (petites, moyennes et grandes villes) ou en milieu rural (fonction publique).

**Tableau 4: Répartition des migrants selon le niveau d'instruction et la destination lors du départ du lieu de naissance**

Mobilité		Urbain - urbain	Rural - urbain	Urbain - rural	Rural - rural	Total
Aucun	P.ligne	19,9	60,2	3,3	16,5	100
	P.Col	53,9	77,0	72,1	92,9	72,7
Fondamental 1	P.ligne	36,8	54,7	4	4,4	100
	P.Col	17,2	12,0	15,2	4,2	12,5
Fondamental 2	P.ligne	55,9	39	3,5	1,5	100
	P.Col	7,6	2,5	3,9	0,4	3,6
Secondaire	P.ligne	64,8	29,7	3,2	2,2	100
	P.Col	10,8	2,3	4,3	0,7	4,5
Supérieur	P.ligne	79,3	13,8	5,2	1,7	100
	P.Col	2,4	0,2	1,3	0,1	0,8
Formation professionnelle	P.ligne	77,5	18,3	4	-	100
	P.Col	2,1	0,2	0,8	-	0,7
Autre	P.ligne	11,8	80,6	1	6,5	100
	P.Col	0,6	2,0	0,5	0,8	1,4
Non déclaré	P.ligne	38,6	57	1,6	2,7	100
	P.Col	5,4	3,8	1,2	0,9	3,8
Total	P.ligne	26,9	56,9	3,3	12,9	100
	P.Col	100	100	100	100	100

Source: ENF, CERED, 1995

Les données du tableau n° 4 montrent l'importance du phénomène d'analphabétisme chez les migrants. En effet 72,7% du total des migrants n'ont aucun niveau de formation ou d'instruction. Cette proportion varie, cependant, selon le type de mobilité spatiale. Ainsi elle atteint 92,9% des migrants au sein du monde rural, 77,0% pour l'exode rural, 72,1 % des migrants qui vont de la ville vers la campagne et seulement 53,9% des migrants inter-urbains.

Le niveau de scolarisation fondamentale (1 et 2) ne concerne que 16,1 % du total des migrants. Là encore les migrants issus du milieu urbain sont plus favorisés (32,4 % ont un niveau fondamental 1 contre 16,2% seulement pour les migrants d'origine rurale).

Dès qu'on passe aux niveaux secondaire et supérieur qui représentent respectivement 4,5% et 0,8% du total des migrants, les disparités entre les migrants d'origine rurale et ceux issus du milieu urbain deviennent grandes. Ainsi, les migrants d'origine urbaine constituent 68% du total de ceux qui ont un niveau secondaire et 84,5% de ceux qui ont fréquenté l'université.

La formation professionnelle ne concerne que 0,7% du total des migrants. Ils sont en grande majorité issus du milieu urbain, leur destination première est la ville, car la campagne n'offre que peu d'emplois adaptés à leur formation. Ceci s'explique en partie, par l'inadéquation entre l'école et la formation qu'elle dispense d'une part et le marché du travail à la campagne d'autre part.

#### **4- Les types d'activité: des migrants en majorité inactifs**

La répartition des migrants selon le type d'activité et la destination lors du départ du lieu de naissance (tableau n°5) nous permet de relever les constats suivants:

**Tableau 5: Répartition des migrants selon le type d'activité et la destination lors du départ du lieu de naissance**

Type d'activité	Mobilité	Urbain - urbain	Rural - urbain	Urbain - rural	Rural - rural	Total
Actif	P.ligne	17,3	61,7	2,0	19	100
	P.Col	14,8	25,1	14,3	34,1	23,1
Chômeur	P.ligne	16,0	66,5	4,0	13,5	100
	P.Col	0,7	1,5	1,4	1,2	1,2
Inactif	P.ligne	29,4	55,3	3,8	11,5	100
	P.Col	77,9	69,0	82,6	63,4	71,1
Non déclaré	P.ligne	39,4	56,2	1,2	3,2	100
	P.Col	6,6	4,4	1,7	1,3	4,6
Total	P.ligne	26,9	56,9	3,3	12,9	100
	P.Col	100	100	100	100	100

**Source:** ENF, CERED, 1995

- Il' y a d'abord une forte proportion des migrants inactifs. Si leur moyenne est de 71,1% du total de la population migrante, on remarque que ce taux est plus élevé chez les migrants d'origine urbaine (Urbain-urbain: 77,9% et urbain-rural 82,6%) par rapport à ceux issus du milieu rural (rural-urbain: 69% et rural-rural 63,4%). L'importance des inactifs au sein des migrants s'explique par le fait qu'un grand nombre de ceux-ci sont des épouses, des parents ou des enfants des chefs de ménage migrants. Enfin, il faut noter que la majorité des inactifs (55,5%) se rencontre dans le type de destination "rural-urbain".

- Le taux moyen des actifs au sein des migrants au moment du départ est de 23,1%, ce qui est inférieur à la moyenne nationale<sup>2</sup> qui est de 29,6%. Mais on constate que ce taux varie largement selon le type de mobilité. Ainsi les migrants issus du milieu rural ont un taux d'activité plus élevé (34,1% pour la destination rural-rural et 25,1%

pour l'exode rural) par rapport à ceux qui émigrent vers la campagne. Cette différence dans le taux d'activité selon l'origine géographique des migrants s'explique par le fait que les ruraux sont généralement moins instruits et peu formés, ils sont, par conséquent, portés à accepter tous les emplois offerts même les moins rémunérés.

- La proportion des chômeurs dans la population migrante paraît très réduite, puisqu'elle ne concerne que 1,1% du total. Ce taux est presque identique pour les différents types de migration. Peut-on conclure que la migration touche d'avantage les actifs occupés? Le nombre limité des chômeurs dans l'échantillon de l'E.N.F ne nous permet pas d'être affirmatif à ce sujet. Mais, on peut toutefois noter que 80% des chômeurs migrants sont issus du monde rural.

### **5- Structure des activités des migrants au moment du départ: des activités diversifiées et une structure complexe**

L'analyse de la structure des migrants actifs occupés selon le secteur d'activité et la destination lors de leur départ du lieu de naissance (tableau n°6) nous permet de faire les constatations suivantes:

- Plus de la moitié (52,8%) des migrants actifs étaient occupés dans l'agriculture au moment de leur départ. Cette proportion est très importante et traduit la permanence des traditions agraires dans la société marocaine. Cependant, on constate que cette proportion est

---

<sup>2</sup> CNJA: Quelle éducation -promotion, quel emploi pour le Maroc de demain? Rabat - 1993- p.27

plus élevée chez les migrants actifs issus du milieu rural (83,2% pour ceux qui émigrent au sein de la campagne et 58,2% pour l'exode rural) que pour les autres migrants. Pour les migrants actifs issus des villes et qui travaillaient dans l'agriculture au moment de leur départ, leur importance relative s'explique par le nombre des exploitants et ouvriers agricoles qui résident en ville et qui s'activent dans l'agriculture péri-urbaine. En outre, un nombre croissant de cadres, employés et ouvriers qualifiés d'origine urbaine s'orientent vers l'agriculture après la fin de leur carrière administrative ou privée. Malgré tout, les migrants d'origine rurale restent largement majoritaires dans l'activité agricole: 92,7% du total des actifs agricoles.

**Tableau 6: Répartition des actifs occupés selon le secteur d'activité et la destination**

Mobilité		Urbain -	Rural -	Urbain -	Rural -	Total
Secteur d'activité		urbain	urbain	rural	rural	
Agriculture	P.ligne	6,6	66,8	0,7	25,9	100
	P.Colonne	16,7	58,2	18,9	83,2	52,8
Industries	P.ligne	40,6	41,5	5,6	12,3	100
	P.Colonne	10,7	3,7	16,2	4,2	5,5
Services	P.ligne	34,4	55,5	4	6,1	100
	P.Colonne	41,8	23,2	54,1	9,4	25,4
Non déterminé	P.ligne	39,5	55,9	1,3	3,3	100
	P.Colonne	30,8	14,9	10,8	3,2	16,3
Total	P.ligne	26,9	56,9	3,3	12,9	100
	P.Colonne	100	100	100	100	100

Source: ENF, CERED, 1995

- Le secteur industriel n'employait que 5,5% du total des migrants actifs. Cette proportion réduite révèle la faiblesse du tissu industriel marocain, aussi bien en milieu rural qu'en ville. On constate cependant, que le taux des migrants actifs d'origine urbaine est plus élevé dans ce secteur par rapport au ruraux (16,2% pour les



migrants urbains vers la campagne, 10,7% pour ceux dont la destination est inter-urbaine contre 4,2% pour l'inter-rural et 3,7% pour l'exode). Ceci est probablement dû aux différences de niveaux de formation et de qualification des deux types de migrants. On remarque aussi que les urbains sont attirés surtout vers le travail industriel en milieu rural (16,2%). Les unités agro-industrielles par exemple emploient souvent des ouvriers ruraux et des cadres d'origine urbaine.

- Le secteur des services employait 25,4% du total des migrants actifs au moment de leur départ. Mais là aussi des différences importantes sont constatées selon l'origine géographique des migrants. Ainsi, les migrants actifs d'origine urbaine qui travaillaient dans ce secteur représentaient 54% du total de la destination urbain-rural et 41,8% des migrants actifs dont les flux étaient inter-urbains. Ces proportions n'étaient chez les migrants actifs d'origine rurale que de 9,4% du total de la destination inter-rurale et de 23,2% du total de l'exode rural. Ceci s'explique par le fait que la ville reste un grand pourvoyeur de la campagne en cadres et employés de l'administration, en professions libérales et en services.

## **6- La variété des motifs de la migration**

L'analyse de la mobilité des populations a été souvent liée à la question de l'emploi. Ainsi, on peut lire dans une des dernières publications du CERED: "il est évident que c'est la recherche du travail qui est le facteur principal de toute migration qu'elles qu'en soient la durée, la distance et la direction. C'est la pénurie permanente ou périodique de possibilité de travail rentable sur place

et ce qu'elle engendre comme formes de chômage ou de sous-emploi, qui pousse la majorité des migrants à quitter leur milieu de résidence pour aller en quête d'emploi ailleurs"<sup>3</sup>. D'autres raisons peuvent être également à l'origine de la migration, affirme cette étude.

Les résultats de l'E.N.F viennent conforter cette conclusion. Ainsi les données du tableau n°7, font apparaître que les raisons liées à l'emploi ne concernent que 14,2% du total des migrants. Par type de mobilité, on constate que les migrants d'origine rurale sont plus concernés par les raisons liées au manque d'emploi sur place et la disponibilité d'un emploi au lieu de première destination, tandis que les migrants urbains sont plutôt concernés par le mobile "affectation-mutation" (6,6% pour les migrants urbains contre 1,1% seulement pour les ruraux).

Les raisons liées à la scolarisation des enfants et aux études concernent 3,6% du total des migrants. Réparti par type de mobilité, on constate que ce taux est plus élevé chez les migrants inter-urbains et dans l'exode rural avec respectivement 6,4% et 5,4%. Les citadins migrent soit en tant qu'étudiants (vers les centres universitaires notamment) soit pour mieux scolariser leurs enfants. Pour les ruraux, l'école reste un facteur important dans les causes de leur migration, la carence en infrastructures scolaires (collèges et lycées notamment) dans le monde rural a été déjà soulignée.

Paradoxalement, la sécheresse qui a souvent été avancée comme facteur d'exode, ne concerne que 0,9% du total des migrants. Il en est de même du motif "attraction du milieu urbain",

---

<sup>3</sup> CERED: L'exode rural. Direction de la statistique. 1995.p 29-30.

qui ne touche que 0,7% du total des migrants. Le “mirage de la ville” se dissipe donc, et le départ de la campagne devient de plus en plus un acte réfléchi, basé sur des mobiles logiques.

**Tableau 7: Répartition des migrants selon la raison principale de la migration, l'origine géographique et le type de mobilité**

Mobilité Raison principale de la migration	Urbain - urbain	Rural - urbain	Urbain - rural	Rural - rural	Total
Manque d'emploi au lieu de naissance	4,02	11,13	1,74	5,14	5,5
Disponibilité d'emploi au lieu de 1ère destination	5,10	6,90	3,48	4,36	4,9
Ouverture d'un commerce ou d'une affaire	1,13	0,68	0,87	0,11	0,6
Affectation, mutation	4,56	0,99	2,17	0,22	1,9
Lieu de naissance affecté par la sécheresse	0,43	1,42		1,12	0,9
Autres raisons liées à l'emploi	1,23	2,31	0,43	1,01	1,3
Etudes, éducation enfants	6,44	5,43	1,30	1,56	3,6
Changement d'état matrimonial	13,04	15,19	22,61	50,50	25,3
Accompagner chef de famille ou parents	51,45	39,81	55,22	28,49	43,7
Rejoindre famille	8,26	9,74	5,65	4,58	7,0
Raison de santé	0,59	0,33			0,5
Attraction du milieu urbain	0,32	1,47		0,45	0,7
Causes liées au logement	1,07	0,66	2,61	0,45	0,7
Autres	0,80	2,16	3,48	1,34	1,9
Non déclaré	1,56	1,80	0,43	0,67	1,0
Total	100	100	100	100	100

**Source:** ENF, CERED, 1995

Si les différentes raisons précitées ne concernent qu'une minorité des migrants, c'est que d'autres facteurs commencent à influencer le mouvement migratoire. Ainsi, les raisons d'ordre familial sont devenues la principale cause de la migration. Elles

concernent en effet 76% du total des migrants, ce qui montre que l'institution familiale détient le premier rôle dans la canalisation du mouvement migratoire. Les raisons d'ordre familial sont de trois types:

- Accompagner le chef de famille ou les parents: cette raison touche 43,7% du total des migrants. Elle concerne tous les types de mobilité avec cependant des différences relativement importantes selon l'origine des migrants. Ainsi la part des migrants urbains qui sont concernés par cette raison atteint 55,2% du total des flux de type urbain-rural et 51,4% pour les flux inter-urbains, tandis que cette proportion n'est que de 39,8% pour l'exode rural et 28,4% du total des migrations inter-rurales. Dans tous les cas, on constate qu'une partie importante de ceux qui partent vivent la migration en tant qu'accompagnateurs du chef de ménage (conjoints, enfants et parents).

- Le changement de l'état matrimonial constitue la raison principale de la migration pour 25,3% du total des migrants. Cette proportion atteint même 50,5% de l'ensemble des flux liés à la migration inter-rurale. Ainsi, le mariage constitue un tremplin vers l'extérieur, surtout pour la femme qui, généralement, accompagne ou suit son conjoint migrant. C'est l'un des facteurs qui expliquent l'importance croissante du sexe féminin dans les mouvements migratoires au cours des dernières années<sup>4</sup>.

- Enfin, le rapprochement familial a été à l'origine du départ de 7% du total des migrants. Le regroupement familial constitue donc l'un des canaux qui amplifient le mouvement migratoire.

---

<sup>4</sup> CERED (1995) L'exode rural. p. 198

L'institution familiale joue ici le rôle de structure d'accueil des nouveaux candidats à la migration. La filière familiale est devenue une composante fondamentale dans les mouvements de la population marocaine. Elle draine dans ses différentes trames (mariage, accompagnement et regroupement familial) plus des 3/4 des migrants.

### **III- Flux migratoires et stratégies d'insertion des migrants dans le milieu d'accueil**

#### **a- La famille en mouvement**

##### **1- Les hommes partent seuls tandis que les femmes le font souvent en compagnie du conjoint ou de la famille**

Les données de l'E.N.F. constituent un apport intéressant dans la compréhension du rôle de l'institution familiale en tant que régulateur de la migration apparaît clairement aussi bien pour les chefs de ménage migrants que pour les autres membres "accompagnateurs".

Les résultats de l'E.N.F nous permettent donc, d'analyser la manière dont se fait l'acte migratoire sous différents éclairages. Nous nous intéresserons dans un premier temps à la situation des chefs de ménages au moment du départ, pour montrer les différences entre les sexes, puis dans une deuxième phase à l'analyse de la répartition des migrants actifs occupés selon le type de migration.

Ainsi, si 43,65 % des hommes qui partent le font seuls et sans compter sur les liens familiaux en milieu d'accueil, cette proportion n'est que de 12,5% pour les femmes. Mais dès que les relations

familiales entrent en jeu (rejoindre la famille, accompagner le conjoint, le père ou un membre de la famille), ces proportions sont inversées. Ainsi, 86,59% des femmes migrantes sont parties dans un cadre familial, tandis que ce mouvement ne concerne que 53,54% des hommes.

**Tableau 8: Situation des chefs de ménage migrants au départ du lieu de naissance**

Situation au moment du départ	Masculin (%)	Féminin (%)	Total (%)
Seul (e)	43,65	12,51	37,85
Seul (e) pour rejoindre la famille	6,01	14,51	7,58
En compagnie des parents	19,91	19,25	19,87
En compagnie de l'époux (se) ou enfants	18,30	43,53	23,05
En compagnie d'un membre de la famille	9,32	9,30	9,12
En compagnie d'1 personne sans liens	1,71	0,20	1,45
Non déclaré	1,10	0,70	1,08
Total	100	100	100

Source: ENF, CERED, 1995.

Le changement de l'état matrimonial de la femme constitue en fait une raison majeure dans sa migration. Epouse ou mère de famille, elle part avec son mari ou ses enfants. Divorcée ou veuve, elle part seule ou en compagnie d'un membre de sa famille.

Le fait que la proportion de ceux qui partent avec une personne sans liens soit très minime prouve, encore une fois, que migrer est un projet discuté et décidé avant tout au sein de la famille.

Les données relatives à la manière dont partent les actifs occupés sont synthétisées dans le tableau suivant:

L'analyse des données de ce tableau permet de faire les constatations suivantes:

- Si le pourcentage des actifs occupés qui partent seuls arrive à 34% du total, on constate pourtant des différences sensibles selon

l'origine géographique des migrants actifs. Ainsi cette proportion atteint 48,53% pour les migrants actifs inter-urbains et 39,36% pour ceux qui quittent la ville pour la campagne; tandis que la proportion des actifs occupés concernés par l'exode rural est de 35,85% et seulement de 14,38% pour le type de mobilité inter-rurale.

**Tableau 9: Situation des actifs occupés au moment du départ du lieu de naissance selon le type de mobilité et l'origine géographique (en %)**

Mobilité		Urbain - urbain	Rural - urbain	Urbain - rural	Rural - rural	Total
Seul (e)	% ligne	24,7	64,9	2,4	8	100
	% col.	48,53	35,85	39,36	14,38	34,06
Seul(e) pour rejoindre famille	% ligne	4,5	50,3	1,9	43,3	100
	% col.	5,06	15,84	18,16	44,17	19,48
En compagnie des parents	% ligne	17,5	61,55	1,45	19,5	100
	% col.	8,93	8,82	6,09	9,14	8,83
En comp. de l'époux(e) ou enfants	% ligne	17,5	61,94	2,63	17,93	100
	% col.	28,75	28,54	36,39	26,87	28,46
En comp. d'1 membre de la famille	% ligne	16,64	71	-	12,36	100
	% col.	6,84	8,13	-	4,52	7,04
En comp. d'1 pers. sans lien	% ligne	15,6	75,1	-	9,3	100
	% col.	1,89	2,46	-	0,92	0,12
Autre situation	% ligne	-	100	-	-	100
	% col.	-	0,25	-	-	0,12
Non déclarée	% ligne	-	100	-	-	100
	% col.	-	0,11	-	-	0,1
Total	% ligne	17,34	61,66	2	19	100
	% col.	100	100	100	100	100

Source: ENF, CERED, 1995

- Le rôle de la famille comme structure d'accueil pour les migrants actifs occupés apparaît plus nettement au niveau de ceux qui partent "seul(es) pour rejoindre la famille": leur pourcentage atteint 19,48% du total. Ce constat s'applique surtout aux migrants

d'origine rurale dont 44,17% ont rejoint leurs familles dans le cas des migrations inter-rurales et 15,84% dans le cas de l'exode rural.

- Enfin, les migrants actifs occupés qui ont migré en compagnie de la famille, dans son sens large (en compagnie des parents, de l'époux (e) ou enfants et d'un membre de la famille) totalisent 44,33% du total des migrants.

## **2 - Des migrations souvent directes**

La connaissance des itinéraires suivis par les migrants avant leur installation définitive constitue un élément de première importance dans la compréhension du phénomène migratoire.

Au Maroc, la connaissance de la mobilité des populations est relativement récente; elle est surtout partielle. Le recensement de 1982 s'est intéressé à la migration récente par le biais de la question relative aux lieux des précédentes résidences. D'autres enquêtes et études ont permis de mieux cerner la question (EMIAT notamment, en 1991). L'une des conclusions principales tirées de ces travaux a été l'importance croissante du rôle des petites et moyennes villes dans l'atténuation de l'exode rural vers les grandes métropoles. Une enquête menée en 1990 dans six centres urbains du Moyen Atlas Central<sup>5</sup> auprès de 505 chefs de ménages migrants a démontré le recul des cheminements linéaires. En effet, si dans ces centres l'immigration directe concerne encore 53% des migrants, 19% sont passés par un relais, 11,68% par deux relais et 15,7% par au moins trois relais migratoires. Dans ce processus, le rôle des migrations forcées semble déterminant : le changement fréquent du milieu de

---

<sup>5</sup> JENNAN L. 1990. Petits centres et migrations, op. cit. p. 74-76.



résidence est attribué aux mutations permanentes des fonctionnaires de l'Administration Publique, des militaires et des agents des forces de l'ordre. Mais la part des migrations volontaires liées à la recherche d'un travail ou à la scolarisation progressive des enfants dans les cycles de l'enseignement n'est pas tout à fait négligeable.

Les résultats de l'E.N.F viennent confirmer le caractère direct des migrations au Maroc comme le montre le tableau suivant:

**Tableau 10: Chefs de ménage migrant ayant auparavant résidé ou non dans un autre lieu de résidence que la résidence actuelle**

Sexe Réponse	Masculin (%)	Féminin (%)	Total (%)
OUI	9,89	7,12	9,52
NON	90,11	92,88	90,48
Total	100	100	100

Ces données confirment la tendance générale constatée par les études précédentes, à savoir que la migration devient de plus en plus directe. En effet la plupart des chefs de ménages migrants enquêtés déclarent que leur migration s'est faite d'une manière directe, sans passer par des étapes avant leur installation actuelle. Ainsi, 90,48% des chefs de ménages migrants n'ont pas connu de relais migratoire entre leur lieu d'origine et leur résidence actuelle. L'importance des migrations directes peut s'expliquer à notre sens par trois raisons principales :

- Soit que l'émigration se fait dans un rayon géographique relativement limité, vers les centres urbains les plus proches ou vers des milieux ruraux voisins; le migrant garde ainsi des liens étroits avec son milieu d'origine où il peut avoir laissé des biens.

- Soit que le choix de la résidence actuelle est influencé par l'existence d'une filière familiale qui joue le rôle de structure d'accueil et facilite l'installation définitive des nouveaux venus.

- Soit enfin que l'insertion (économique, sociale, culturelle) dans le nouveau milieu d'accueil est satisfaisante : cette insertion se traduit alors par une grande stabilité résidentielle du migrant.

## **b- La famille dans le milieu d'accueil**

### **1- L'installation de la majorité des migrants dans le milieu d'accueil est relativement ancienne**

Les données de l'E.N.F. apportent d'autres éclairages sur les différents types de migrations. Elles permettent notamment une meilleure appréhension des mouvements inter-urbains, des migrations inter-rurales et des départs des villes vers la campagne. L'analyse des données du tableau n°11 fait ressortir les tendances suivantes:

- Plus de 6 migrants sur 10 (61,6% du total) ont une ancienneté dans la résidence actuelle supérieure à 10 ans. On constate même que ceux qui y vivent depuis plus de 25 ans représentent 23,1% du total. Ceci prouve que la majorité des migrants sont installés de longue date dans leur milieu d'accueil. Au niveau des types de migration, on remarque que ce sont les migrants d'origine rurale qui ont une ancienneté de résidence plus grande. Celle-ci concerne 70% du total des migrants de cette catégorie (exode rural); pour la migration inter-rurale, sa proportion atteint 66,77% du total, tandis que pour les migrants d'origine urbaine, ses proportions ne sont que de 59,78% pour le type inter-urbain et de 49,24% pour la migration vers la campagne.

- Les migrants qui ont une ancienneté dans la résidence actuelle allant de 5 à 9 ans représentent 18,83% du total. Leur répartition par type de mobilité montre que ce sont ceux qui sont issus du milieu urbain qui sont les mieux représentés dans cette catégorie: 22,53% du total des migrants des villes vers la campagne et 20,42% du total de la migration inter-urbaine, tandis que ce pourcentage est respectivement de 15,6% et 17,28% dans le cas de l'exode rural et de la migration inter-rurale.

- La durée d'ancienneté dans la résidence allant de 1 à 4 ans ne concerne que 17,4% du total des migrants, avec cependant une supériorité manifeste pour le type de mobilité urbain-rural dont le pourcentage atteint 26,25%. Ceci est dû à la proportion élevée des femmes dans cette catégorie (32,65% contre 16,65% seulement pour les hommes). Il s'agit probablement de l'effet du mariage ou de l'émigration des jeunes femmes citadines vers des centres ruraux dans le cadre de la fonction publique (affectation, mutation) ou pour s'adonner à d'autres activités.

Les différences constatées au niveau de l'ancienneté des migrants dans la résidence actuelle permettent de conclure que la mobilité de la population passe par des phases d'adaptation différentes. Les anciens migrants se sont fixés dès le début du processus migratoire parce que les conditions d'accueil et les possibilités d'avoir un emploi ou un logement dans le milieu d'accueil étaient plus grandes.

**Tableau 11: Répartition des migrants selon la durée de résidence dans la résidence actuelle et le type de migration (en %)**

Type de mobilité Durée de résidence	Urbain - urbain			Rural - urbain			Urbain - rural			Rural - rural			Total		
	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Total général
- de 1 an	1,82	2,68	2,32	1,65	2,05	1,80	1,54	1,08	1,28	0,46	2,55	2,08	1,38	2,06	1,84
1 à 4 ans	14,43	19,34	17,10	12,53	13,18	12,76	16,65	32,65	26,25	15,25	13,06	13,67	14,65	19,58	17,40
5 à 9 ans	21,64	19,36	20,42	14,93	16,25	15,60	22,73	22,44	22,53	15,74	17,78	17,28	18,74	18,90	18,83
10- à 25 ans	41,16	37,85	39,32	42,63	43,86	43,20	40,96	25,53	31,74	37,46	39,28	38,82	40,52	36,57	38,53
+ de 25 ans	20,54	20,42	20,46	28,06	24,46	26,80	18,12	18,3	18,20	31,09	26,96	27,95	24,43	22,54	23,11
Non déclaré	0,41	0,35	0,38	0,20	0,20	0,20	---	---	---	---	0,37	0,2	0,27	0,35	0,29
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : E.N.F, CERED. 1995

Les problèmes de logement, l'augmentation du coût de la vie et l'accroissement du chômage aussi bien en ville qu'à la campagne ne facilitent plus la tâche des nouveaux migrants, ce qui rend leur fixation plus difficile, aléatoire.

## **2- Les raisons du choix de la résidence actuelle: l'emploi pour les hommes et la famille pour les femmes**

Parallèlement à la décision de quitter le milieu d'origine, se pose généralement le choix du futur lieu de résidence. L'option de s'installer dans un centre urbain, une petite ou grande ville, ou dans un autre milieu rural n'est pas aléatoire. C'est un choix qui obéit à de nombreux paramètres (cf tableau n° 12).

Une lecture attentive de ce tableau révèle que les raisons principales qui sont à la base du choix de la résidence actuelle diffèrent sensiblement selon le sexe du migrant et le type de mobilité spatiale choisi. Ainsi, au niveau global on constate que les raisons liées à l'emploi sont à l'origine du choix de 19% des migrants. Mais au niveau des sexes, on remarque que ces raisons influencent essentiellement le choix des hommes dont 45,6% ont opté pour la résidence actuelle pour des causes liées au travail, tandis que seulement 5,1% des femmes sont concernés par ces motifs. Cette situation est compréhensible étant donné le caractère patriarcal de la société marocaine en effet,

Les raisons d'ordre familial (changement de l'état matrimonial, rejoindre la famille et accompagner le chef de famille ou les parents) sont à l'origine du choix de 70,9% du total des migrants. Mais ici, et à l'inverse de ce qu'on a constaté pour l'emploi, les raisons liées à la famille concernent une proportion considérable des femmes migrantes, puisqu'elles touchent 91% du total de celles-ci. Ainsi 9

femmes migrantes sur 10 partent dans un cadre familial (épouse, mère, soeur, fille ...) . Par contre seuls 38,8% des hommes le font pour les mêmes raisons.

Pour la migration inter-rurale on constate que le mariage est à l'origine de la mobilité de 69,7% des femmes. Cette proportion atteint aussi 43,8% des femmes concernées par la migration de la ville vers la campagne. Enfin, les raisons qui avaient une certaine importance au moment du départ du lieu de naissance apparaissent insignifiantes dans le choix de la résidence actuelle. Tel est le cas de la scolarisation des enfants et études qui ne concernent que 2% du total des migrants. On constate aussi que les raisons liées au logement apparaissent de façon peu significative (3,4% du total des migrants) dans le choix du lieu de résidence actuelle. Ceci s'explique par les problèmes d'habitat auxquels sont confrontés les migrants dans les milieux d'accueil.

**Tableau 12: Répartition des migrants selon la raison du choix de la résidence actuelle et par type de mobilité (en %)**

Type de mobilité	Urbain - urbain			Rural - urbain			Urbain - rural			Rural - rural			Total		
	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Total général
Raison du choix															
Recherche d'un emploi	5,4	2,5	3,8	18,3	1,5	9,3	4,6	---	1,8	13,5	0,3	3,5	10,0	1,7	4,5
Disponibilité d'un emploi au lieu de 1ère destination	14,9	2,1	8,1	17,7	2,4	9,6	15,3	---	6,0	28,6	0,5	7,6	19,0	1,5	7,0
Affectation - mutation	21,3	2,7	11,1	9,4	0,2	4,5	16,6	---	6,7	4,9	---	1,2	13,0	1,3	5,8
Sécheresse	0,2	0,3	0,2	1,4	0,4	0,9			---	1,6	0,4	0,4	1,0	0,2	0,4
Autres raisons liées à l'emploi	3,7	0,1	1,7	4,3	1,1	2,6			---	2,9	---	0,7	3,6	0,6	1,6
Etudes-éducation des enfants	4,1	1,9	2,9	4,4	2,0	3,2	---	---	---	0,4	---	0,1	2,9	3,9	2,0
Changement de l'état matrimonial	0,8	24,5	13,6	0,4	26,3	14,1	1,5	43,8	26,8	1,5	69,7	52,9	1,0	38,9	26,8
Accomp. chefs de Fam. ou parents	34,6	50,8	43,5	22,6	45,6	34,8	33,5	50,0	43,2	29,0	24,0	25,5	29,8	40,0	36,6
Rejoindre la famille	6,4	10,9	8,9	9,0	14,2	11,8	9,0	2,2	4,8	7,8	3,5	4,6	8,0	7,1	7,5
Raison de santé	1,1	0,2	0,6	0,9	0,7	0,8	---	---	---	0,9	---	0,2	0,9	0,4	0,5
Attraction du milieu urbain	0,5	---	0,2	3,1	0,6	1,8	---	---	---	0,6	---	0,1	0,7	0,5	0,6
Causes liées au logement	4,7	1,1	2,8	6,4	2,5	4,3	9,0	2,0	4,8	5,6	0,8	1,9	4,4	1,6	3,4
Renouer avec le lieu de naissance	---	---	---	0,1	0,1	0,1	6,0	---	2,4	0,4	---	0,1	3,0	0,1	0,8
Autres	1,4	1,5	1,4	1,8	1,5	1,6	4,5	2,0	3,5	1,9	0,4	0,8	2,4	1,3	1,8
Non déclaré	0,9	1,4	1,2	0,2	0,9	0,6	---	---	---	0,4	0,4	0,4	1,3	0,9	0,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : E.N.F., CERED, 1995

### **3- L'insertion des migrants dans le milieu d'accueil par l'emploi**

#### **a- Des actifs en majorité de sexe masculin souvent occupés**

L'analyse des données de l'E.N.F relatives à la répartition de la population migrante selon le type d'activité exercée en milieu d'accueil montre que le pourcentage des actifs occupés d'origine migrante est sensiblement élevé par rapport à la moyenne nationale qui est de 29,6%<sup>6</sup>

En effet, les données du tableau n°13 montrent que 42,1% de l'ensemble des migrants sont des actifs occupés. Mais, cette proportion varie considérablement selon les sexes. Ainsi elle atteint 65,9% pour les hommes et seulement 25,4% pour les femmes.

Cette différence est due surtout au fait que c'est l'homme qui doit subvenir aux besoins de la famille, tandis que la femme ne sort travailler que dans des conditions particulières. D'ailleurs la proportion des femmes au foyer est significative puisqu'elle concerne 32,4% de l'ensemble des migrants et 54,8% des femmes migrantes.

L'importance du taux des actifs occupés dans la population migrante a été déjà soulignée dans les résultats du recensement de 1982. Les résultats de l'E.N.F viennent confirmer cette tendance, avec cependant des nuances selon le sexe et le type de migration.

---

<sup>6</sup> CNJA - op. cit. p:27



**Tableau 13: Répartition des migrants selon le type d'activité actuelle (en %)**

Type de mobilité	Urbain - urbain			Rural - urbain			Urbain - rural			Rural - rural			Total		
	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Total général
Type d'activité															
Actif occupé	61,7	24,8	41,9	66,9	18,5	41,2	59,3	20,8	37,8	75,8	37,0	47,5	65,9	25,4	42,1
Chômeur	7,3	3,6	5,6	6,8	2,3	4,3	5,5	1,7	3,6	0,6	1,1	0,9	4,9	2,1	3,5
Femme au foyer	---	47,4	25,4	---	61,8	32,8	---	57,5	32,2	---	53,0	38,5	---	54,8	32,4
Élève - étudiant	22,6	17,8	20,2	12,4	8,3	10,4	31,8	13,2	21,5	9,3	1,4	3,6	18,2	10,1	13,7
Jeune enfant	0,3	0,3	0,2	0,7	0,6	0,6	---	0,8	0,4	2,5	0,3	0,8	1,1	0,3	0,5
Personne âgée	0,7	4,4	2,6	3,2	5,6	4,4	---	2,6	1,4	5,9	5,5	5,6	3,2	4,4	3,6
Retraité	4,9	0,3	2,3	6,8	0,4	3,5	1,1	---	0,4	2,1	---	0,8	3,7	0,3	1,6
Rentier	0,4	0,3	0,2	0,4	0,1	0,2	---	0,8	0,4	---	---	---	0,3	0,3	0,3
Infirmes-Malade	1,4	1,1	1,3	2,4	2,3	2,4	2,3	1,8	1,9	3,8	1,7	2,3	2,4	1,7	1,9
Autres	0,7	---	0,3	0,4	0,1	0,2	---	0,8	0,4	---	---	---	0,3	0,6	0,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : E.N.F., CERED, 1995

Ainsi les migrants hommes d'origine rurale connaissent des taux plus élevés que ceux issus du milieu urbain (75,8% des canaux inter-ruraux et 66,9% de l'exode rural contre 61,7% et 59,3% des hommes concernés par les migrations d'origine urbaine). Les femmes migrantes actives sont moins occupées quand elles migrent de la ville vers la campagne (20,8%) ou dans le cadre de l'exode rural (18,5%) par rapport à celles concernées par les migrations inter-rurales (37,8%) ou inter-urbaines (24,8%). Dans le premier cas, elles sont souvent des femmes au foyer (57,3% pour les migrantes de la ville vers la campagne et 61,8% pour celles concernées par l'exode) tandis que dans le second cas, elles sont plus portées sur le travail soit par leur qualification (citadines ayant un niveau d'éducation) et par une disponibilité plus grande de l'emploi en milieu urbain, soit parce qu'elles sont considérées comme actives dans le domaine agricole.

La faiblesse du nombre des chômeurs dans les rangs de la population migrante (3,5% du total des migrants) peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Le migrant (rural notamment), généralement sans niveau d'éducation ni qualification, est porté souvent à accepter tout emploi disponible, même le plus pénible et le moins rémunéré. On constate, selon le type de mobilité que le chômage touche plus les hommes issus du milieu urbain, tandis qu'il ne concerne que très peu (0,9%) de migrants inter-ruraux.

Le rôle joué par la famille dans l'acquisition de l'emploi, s'il facilite l'embauche du migrant, il atténue toutefois sa propension à la revendication et au changement. En outre, le secteur informel est investi par les migrants qui s'adonnent à de multiples petits métiers qu'on peut qualifier de "survie".

**b- Des actifs en majorité salariés ou indépendants** (cf tableau 14)

Une première constatation, fondamentale à notre sens, ressort de ces données, à savoir que la catégorie des salariés représente à elle seule 50,6% du total des migrants, avec cependant une différence importante entre les hommes (60% du total des actifs) et les femmes (37,8%). Cette situation trouve son explication dans les caractéristiques socio-démographiques des migrants actifs: ceux-ci sont souvent jeunes, sans formation ni qualification, donc n'ayant que leur force de travail à vendre.

La répartition des salariés par type de mobilité montre que leur pourcentage est plus élevé dans les migrations inter-urbaines et dans l'exode rural, et ce pour les hommes comme pour les femmes.

La catégorie des indépendants représente 20,7% du total des migrants actifs. Elle doit être analysée avec prudence. Elle concerne souvent plus les hommes (23,1%) que les femmes (16,5%). Les premiers sont plus portés sur des activités liées au commerce (souvent ambulante) aux petits métiers et autres services. Dans les mobilités inter-rurale et de la ville vers la campagne, l'importance des pourcentages des indépendants est à mettre en relation avec le fait qu'un nombre d'actifs migrants s'investissent dans des travaux agricoles ou dans des activités non-agricoles diverses: commerce, transport, services...

**Tableau 14: Répartition de la population migrante active selon la situation dans la profession (en %)**

Type de mobilité	Urbain - urbain			Rural - urbain			Urbain - rural			Rural - rural			Total		
	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Total général
Situation dans la profession															
Salariés	67,2	65,5	66,7	58,8	53,6	57,6	57,6	19,3	45,8	57,2	13,6	32,3	60,0	37,8	50,6
Indépendant	16,2	8,7	13,7	25,4	16,6	23,3	25,4	23,1	24,5	25,5	17,8	21,1	23,0	15,5	20,7
Employé	4,8	1,5	3,7	5,3	0,7	4,2	5,2	---	3,5	4,4	1,2	2,6	4,8	1,0	3,4
Travail à domicile	0,5	9,5	3,3	0,3	12,4	3,3	---	3,8	1,1	---	5,3	3,2	0,2	7,7	2,6
Aide - Famille	2,4	2,2	2,3	1,8	6,4	2,9	8,5	50,0	21,0	10,2	60,5	38,7	5,5	29,7	16,2
Apprenti	1,3	0,7	1,1	1,3	2,3	1,4	---	---	---	---	---	---	1,0	0,8	0,8
Membre d'une coopérative	1,1	0,4	0,9	1,5	---	1,1	---	---	---	2,2	---	0,9	1,0	0,1	0,7
Chômeur	5,5	9,0	6,7	4,0	5,7	4,4	3,3	---	2,3	0,5	0,4	0,5	3,3	5,0	3,4
Non déterminé	1,0	2,5	1,6	1,6	2,3	1,8	---	3,8	1,8	---	1,2	0,7	1,2	2,4	1,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : E.N.F., CERED. 1995

Une deuxième remarque concerne l'importance les femmes sont dans les catégories "travail à domicile" et "aide-famille". En effet, leur proportion est respectivement de 7,7% et 27,7% du total des femmes actives.

Notons enfin que la catégorie des "aides-famille" regroupe surtout des jeunes filles en instance de mariage et des domestiques.

### **c- Les migrants selon la branche d'activité et la profession**

La comparaison de la branche d'activité (Tableau n° 15) avec la profession (Tableau n°16) nous donne une grille de lecture intéressante de la répartition de la population migrante active.

La première lecture de ces tableaux fait ressortir que les migrants sont représentés dans toutes les branches d'activités et dans tous les groupes de profession, avec bien entendu, des effectifs variables.

Dans cette répartition par branche d'activité, l'agriculture-forêts et pêche arrivent en tête dans l'embauche des migrants avec 33,7% du total des migrants actifs. Cette proportion varie selon le sexe (37,9 % pour les femmes contre 30,5% pour les hommes) et le type de mobilité (cette branche d'activité emploie 72% des migrants inter-ruraux, 54,2 % des migrants de la ville vers la campagne, mais seulement 5,9% des migrants dans le cadre de l'exode rural et 2,8% des migrants inter-urbains). L'importance de cette branche dans l'emploi des migrants actifs est liée à la place du secteur primaire dans l'économie nationale et à la présence d'une proportion importante d'individus d'origine rurale au sein des flux migratoires. La répartition des migrants actifs dans l'agriculture selon le groupe de profession montre qu'ils sont soit des exploitants agricoles, des

pêcheurs ou des forestiers (13,4% du total) soit des ouvriers et manoeuvres agricoles ou de la pêche (18,9%).

La branche administrative vient en deuxième position dans l'emploi occupé par les migrants. Elle concerne 24,20% du total des deux sexes avec cependant une légère différence entre les femmes (27,25%) et les hommes (24,10%). D'une manière générale, on constate que la proportion des migrants actifs dans d'administration est importante surtout chez les migrants inter-urbains puisqu'elle concerne 45,62 % de leur total (58,20% pour les femmes et 39,71% des hommes), tandis qu'elle ne représente que 7,60% du total des migrants inter-ruraux. Les inégalités dans la scolarisation et la formation sont à l'origine de cette différence; l'importance des femmes dans cette branche revient à la prépondérance du sexe féminin dans certaines fonctions (institutrices, infirmières, secrétaires...).

**Tableau 15: Répartition de la population migrante selon la branche d'activité (en%)**

Type de mobilité	Urbain - urbain			Rural - urbain			Urbain - rural			Rural - rural			Total		
	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Total général
Branche d'activité															
Agri-Forêts et pêche	3,30	1,97	2,86	4,80	9,60	5,90	50,80	61,51	54,20	63,10	78,70	72,00	30,50	37,90	33,70
Énergie et mines	2,56	---	1,75	3,10	0,25	2,46	---	---	---	---	---	---	2,81	0,20	2,00
Industrie manufacturière	15,71	26,38	19,00	14,00	40,91	20,40	3,80	19,20	8,43	5,01	14,55	10,55	9,60	25,24	14,00
Bâtiment et T.P	4,21	---	2,88	15,00	---	11,46	1,50	3,87	8,41	8,90	0,45	4,00	9,60	2,10	6,61
Commerce	18,8	5,1	14,50	28,64	6,30	23,34	7,01	---	4,80	5,50	1,60	3,65	14,99	4,36	11,51
Hotels - restauration	3,11	1,18	2,50	2,70	0,55	2,22	1,70	---	1,20	1,10	0,40	0,70	2,10	0,65	1,02
Transport et communication	7,10	1,81	5,25	6,56	0,2	5,05	1,75	---	1,20	2,70	---	1,10	4,55	1,00	3,01
Services	4,50	3,94	4,37	1,40	1,00	1,38	1,70	---	1,22	---	---	---	2,55	2,40	2,20
Administrations	39,71	58,20	45,62	22,9	39,60	26,85	21,0	7,60	16,8	12,89	3,70	7,60	24,10	27,25	24,20
Non déclaré	0,90	1,90	1,25	0,65	1,50	0,85	1,70	7,62	3,60	0,50	0,40	0,40	0,90	2,80	1,50
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : E.N.F, CERED. 1995

Le rôle de l'administration dans l'emploi des migrants peut paraître, à priori, surestimé par rapport aux autres débouchés. Mais ce fait s'explique aisément quand on le ramène à la répartition des migrants actifs dans l'administration selon le groupe de profession (Tableau n°16 ): on constate, en effet, qu'il s'agit surtout d'employés (9,32 %) et de cadres moyens (7,75 %). L'importance de la première catégorie s'explique par l'armada de chaouchs, agents de service et autres femmes de ménages employés dans l'administration. Ils sont souvent recrutés parmi les migrants ruraux (21,22% du total de l'exode rural) sur des bases ethniques, parentales ou politiques. En outre, le rôle joué par l'armée dans le recrutement des migrants d'origine rurale reste ici important. Enfin, il faut signaler que certains migrants-qui ont pu faire des études poussées-arrivent à percer au haut niveau de l'administration: cadres supérieurs et membres des professions libérales (2,85%) directeurs et cadres de direction (2,80%). Leur origine géographique est cependant plus urbaine que rurale.

L'industrie manufacturière, en principe grand pourvoyeur d'emplois, ne représente que la troisième source de recrutement pour les migrants. Elle concerne 14% du total des migrants, avec cependant une prédominance de la proportion des femmes sur celle des hommes (25,24 % du total des femmes migrantes actives contre 9,60% pour les hommes). Ramenée au type de mobilité, cette branche attire surtout les migrants touchés par l'exode rural (20,40%) et ceux dont la mobilité est inter-urbaine. Ceux-ci y travaillent comme ouvriers avec ou sans qualification. L'importance de la femme dans le prolétariat urbain est à mettre en liaison avec le développement de l'industrie de la confection, de la transformation et emballage des produits agricoles.



**Tableau 16: Répartition de la population migrante active selon la profession actuelle (en%)**

Type de mobilité	Urbain - urbain			Rural - urbain			Urbain - rural			Rural - rural			Total		
	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Total général
Grands groupes de professions															
0 - Elus, responsables de la fonction publique, directeurs et cadres de direction	7,67	1,81	5,76	2,12	---	1,61	1,69	---	1,18	---	---	---	3,70	1,80	2,80
1 - Cadres supérieurs, professions libérales	9,06	5,07	7,76	2,65	0,95	2,25	1,69	---	1,18	0,56	0,41	0,48	3,40	2,10	2,85
2 - Cadres moyens	10,28	17,75	12,80	4,06	2,85	3,78	6,78	---	4,71	3,89	---	1,68	6,15	10,20	7,75
3 - Employés	22,3	17,7	20,82	11,49	4,28	9,71	6,78	---	4,71	4,44	0,83	2,38	11,20	5,60	9,32
4 - Commerçants, intermédiaires financiers	9,9	3,6	7,88	19,35	4,28	15,71	3,39	---	2,35	3,33	0,41	1,66	8,90	2,74	6,80
5 - Exploitant agri-Pêcheurs Forestiers et assimilés	1,2	0,7	1,06	1,44	4,28	2,12	15,25	15,38	15,29	25,0	43,1	35,39	10,70	15,86	13,44
6 - Artisans - Ouvriers qualifiés de l'artisanat	17,2	21,0	18,47	28,3	33,9	29,70	15,2	23,08	17,65	11,6	13,6	12,83	18,00	22,80	19,64
7 - Ouvriers Agricoles et de la pêche	0,67	1,09	0,94	3,2	4,7	3,61	30,5	46,15	35,29	35,00	35,68	35,39	17,35	21,80	18,75
8 - Conducteurs d'engins et ouvriers de l'assemblage	5,05	---	3,41	6,5	0,7	5,16	3,39	---	2,35	3,33	---	1,43	4,50	0,75	3,00
9 - Manœuvres non agricole, manutentionnaires	10,63	22,10	14,35	16,1	37,0	21,22	10,17	7,69	9,41	11,67	4,98	7,84	12,20	17,90	13,10
X - Non classé	5,05	8,33	6,12	3,93	5,70	4,36	3,39	---	2,35	0,56	0,41	0,48	3,10	3,70	3,25
II - Non déclaré	0,70	0,72	0,71	0,60	1,19	0,75	1,69	7,69	3,53	0,56	0,41	0,48	0,80	2,45	1,30
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : E.N.F., CERED, 1995

Le commerce attire 11,51% de l'ensemble des migrants actifs. Ceux-ci sont essentiellement des hommes (14,99 % du total des actifs hommes contre seulement 4,36 % des femmes). C'est l'exode rural en particulier qui alimente cette branche en actifs (23,34 % des migrants de cette destination s'adonnent au commerce). Il s'agit généralement de commerçants indépendants (15,71 % du total des ruraux émigrés en ville) avec ou sans local. Les vendeurs ambulants et le phénomène des "souika" sont des manifestations quotidiennes qui font partie du paysage urbain d'aujourd'hui.

Enfin, à part le bâtiment et les travaux publics qui emploient 6,61% du total des migrants actifs, les autres branches d'activités (énergies et mines, transports, services et hôtellerie) semblent n'attirer qu'une proportion minimale des migrants. Ceci est lié à leur manque d'aptitudes et de formation.

#### **d- La diversité des modes d'accès au travail**

Dès que le migrant actif s'installe dans son milieu d'accueil, il déploie différentes stratégies pour accéder à un emploi. Des études précédentes ont insisté sur le rôle de la structure familiale comme "agence pour l'emploi"<sup>7</sup>. Les données de l'E.N.F confirment cette conclusion

La répartition de la population migrante salariée selon le mode d'accès au travail (Tab n°17) fait apparaître la famille comme vecteur pour 9% des migrants occupés. On constate, d'autre part, que cette institution intervient plus pour les femmes migrantes dans le cadre de l'exode rural (13,5%) ou celles qui partent de la ville

---

<sup>7</sup> CERED : Famille à Fes .op. cit. p:168

vers la campagne (16,6%) que pour les autres catégories de migrants.

Certes, on peut inclure les connaissances et les amis-qui sont à l'origine de l'accès à l'emploi pour 22,9% de l'ensemble des migrants dans la trame familiale. Ce moyen intervient essentiellement pour les femmes migrantes qu'elles soient d'origine rurale ou urbaine.

Le moyen de contact direct de l'employeur constitue le premier biais d'accès à l'emploi, puisqu'il concerne 27,9% du total des migrants salariés. Il concerne surtout les migrants d'origine rurale des deux sexes, qui vont vers la ville (32,6%) ou vers un milieu rural (38,5). Cette importance des contacts personnels nous paraît conforme à la nature du marché de l'emploi au Maroc. La carence des institutions chargées de procurer du travail à ceux qui le recherchent est bien connue. D'ailleurs le rôle des bureaux de placement et des CIOPE<sup>8</sup> reste minime. La proportion des migrants salariés ayant trouvé un emploi par leur canal ne dépasse pas 2,4% du total.

Le "Mokaf" procure de l'emploi à 7,4% des migrants salariés. Il concerne plus les femmes qui constituent un prolétariat utilisé dans les travaux urbains (bonnes) et ruraux (cueillette). La foire aux ouvriers reste, en effet, un élément principal de la structure du marché de l'emploi aussi bien dans nos villes que dans les souks ruraux.

---

<sup>8</sup> CIOPE: Centre d'Information et d'Orientation pour l'Emploi.

**Tableau 17: Répartition de la population migrante salariée selon le mode d'accès au travail, le sexe et le type de mobilité spatial (en%)**

Type de mobilité	Urbain - urbain			Rural - urbain			Urbain - rural			Rural - rural			Total général
	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	
Mode d'accès au travail													
Bureau de placement	2,3	1,1	1,9	2,7	2,1	2,6	---	---	---	0,9	2,7	1,4	1,9
Contact personnel de l'employeur	16,2	22,5	18,1	31,7	36,0	32,7	26,4	---	22,5	41,3	30,5	38,5	27,9
Mokat	1,7	2,8	2,0	6,4	5,5	6,3	8,8	16,6	10,0	11,6	11,1	11,4	7,4
Famille	8,6	4,7	7,4	9,9	13,5	10,8	8,8	16,8	10,0	10,6	2,7	8,5	9,2
Connaissances-amis	11,7	13,8	12,4	20,1	27,5	21,7	26,6	50,0	30,0	24,3	38,8	27,8	22,9
Réponses aux annonces	15,0	15,9	15,3	8,2	2,1	6,9	5,8	---	5,00	0,9	2,9	1,5	7,3
C.I.O.P.E	0,6	0,5	0,5	0,6	0,4	0,6	---	---	---	---	---	---	0,6
Affectation-mutation	36,3	32,0	35,0	15,5	4,6	12,9	23,6	---	20,0	6,6	---	5,0	18,3
Autres	1,8	0,8	1,5	0,6	0,8	0,8	---	---	---	---	---	---	0,9
Non déterminé	5,8	5,9	5,9	4,3	6,7	4,8	---	16,6	2,5	3,8	11,3	5,9	3,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

\* C.I.O.P.E = centre d'information et d'orientation pour l'emploi.

Enfin, le recours aux demandes écrites et aux annonces des journaux comme mode d'accès au travail commence à devenir important; il concerne 7,3% du total. Il s'agit essentiellement de migrants d'origine urbaine ayant un certain niveau de formation et d'instruction, notamment les diplômés de l'enseignement supérieur.

#### **IV- Relations des migrants avec leur milieu d'origine**

Les relations sociales qui régissent la société marocaine et l'importance de la structure familiale dans la vie des individus font que la migration n'entraîne pas souvent une rupture des liens avec le milieu d'origine. Les liens seront, par conséquent, analysés selon trois critères: la nature des biens possédés par les migrants dans le milieu natal et leurs modes d'exploitation, les transferts en nature ou en espèces que procurent ces biens et enfin, la probabilité du retour des migrants dans leur milieu d'origine.

##### **1- Migrants et structures des biens possédés dans le milieu d'origine**

La plupart des études qui se sont intéressées à la migration insistent sur la relation entre l'absence de la propriété et l'intensité des départs. Ainsi, en ce qui concerne le milieu rural, la structure foncière se caractérise par son aspect inégalitaire. "Actuellement, près de 70% des foyers ruraux sont sans terre (35%) ou ne possèdent pas plus de 2 ha et disposent d'à peine 10% des terres cultivées. L'évolution des structures foncières perçue durant la décennie 1970-80 révèle que le processus de prolétarianisation des populations rurales ne fait que croître (...).

Certes, les inégalités au niveau de la propriété ne constituent pas le seul facteur explicatif de l'ampleur des flux migratoires, d'autres causes aboutissent à l'expulsion d'un nombre important de migrants de leur milieu d'origine, qu'il soit urbain ou rural. Mais ce qui singularise une grande proportion de ceux-ci est qu'ils sont démunis de toute propriété.

**Tableau 18: répartition des migrantes selon la possession des biens au moment du départ du lieu de naissance (en %)**

Mobilité Possession de biens	Urbain-urbain	Rural - rural	Urbain - rural	Rural - Urbain	Total
Oui	11,14	21,90	7,37	22,65	15,76
Non	88,86	78,10	92,63	77,35	84,24
Total	100	100	100	100	100

**Source:** E.N.F. CERED . 1995

Ainsi les résultats de l'E.N.F synthétisés dans le tableau n°18 montrent que 84,24% n'avaient aucun bien quand ils ont quitté leur milieu d'origine. Cette proportion est plus élevée chez les migrants issus du milieu urbain: 92,63% pour le type de migration urbain-rural et 88,86% pour la mobilité inter-urbaine. Ceci s'explique par le fait que les systèmes fonciers traditionnels (collectif, habous) permettent aux ruraux de garder une "fiction de propriété" , qui se réduit souvent à quelques lopins de terre ou à quelques arbres fruitiers.

La relation entre l'absence de la propriété et la migration paraît donc évidente vu l'importance du nombre des démunis dans les rangs des migrants. Mais une analyse plus détaillée montre que la proportion importante (15,76% du total des migrants) de ceux qui

décident de quitter leur milieu d'origine tout en étant propriétaires de biens fonciers ou autres, suscite certaines remarques.

Il faut signaler ici que l'un des apports nouveaux de l'E.N.F est la possibilité de suivre l'évolution de la situation des chefs de ménages migrants et leurs conjoints qui étaient ou qui sont propriétaires de biens au moment du départ et lors de l'enquête. Nous avons essayé de résumer cette évolution dans le tableau n° 19.

Une première constatation ressort de ce tableau, à savoir que la proportion totale des propriétaires a légèrement diminué pour la majorité des biens possédés, avec cependant des nuances significatives selon le type de mobilité.

Ainsi, si pour la catégorie "logement et terre non agricole" la proportion totale est passée de 51,90% à 50,79%, on constate que la diminution a été plus importante chez les migrants inter-urbains (de 67,96 % à 59,06%) et ceux touchés par l'exode rural (44,44 % contre 39,30%). Par contre on remarque une nette progression dans la proportion de ceux qui ont acquis ce type de biens dans la catégorie des migrants de la ville vers la campagne. Ceci s'explique par le fait qu'ils sont souvent des retraités (soldats, RME, fonctionnaires...etc) qui reviennent vivre à la campagne et procèdent à l'achat de maisons ou de terrain à construire.

**Tableau 19: Répartition des chefs de ménage migrants et conjoints selon la nature des biens possédés au moment du départ et lors de l'enquête (en%)**

Type de mobilité	Urbain - urbain		Rural - urbain		Urbain - rural		Rural - rural		Total	
	Au départ	Actuellement	Au départ	Actuellement	Au départ	Actuellement	Au départ	Actuellement	Au départ	Actuellement
Biens possédés										
Logement. terre non agricole	67,96	59,06	44,44	39,30	42,86	55,56	52,34	49,26	51,90	50,79
Terre agricole	56,31	51,82	84,50	84,95	57,14	44,44	85,90	85,29	70,96	66,62
Autre propriété foncière	6,80	11,02	1,57	2,00	28,52	22,22	3,12	2,94	10,00	9,54
Plantation	18,45	19,69	25,15	27,42	14,25	11,11	33,59	33,82	22,86	23,01
Cultures et bétail	10,68	3,15	8,53	5,02	---	---	17,19	13,20	9,27	7,13
Commerce	0,97	1,57	0,40	---	---	---	---	---	0,60	1,50
Activités industrielles	0,20	---	---	---	---	---	---	---	0,10	00,00
Services	---	---	0,20	---	14,29	11,11	---	---	7,20	2,70
Autres	0,97	---	0,20	0,50	---	---	---	0,74	0,10	0,60

Source : E.N.F, CERED. 1995



La répartition de la propriété des terres agricoles selon le type de migration montre que la proportion des migrants d'origine urbaine a connu elle aussi une nette régression (elle est passée de 57,14% à 44,44% pour les migrants de la ville vers la campagne et de 56,31% à 51,82% pour la migration inter-urbaine), Tandis qu'on constate une stabilité remarquable chez les migrants possesseurs de terre agricole issus du milieu rural. On peut donc affirmer que les migrants ruraux restent longtemps attachés à leur terre.

En ce qui concerne les cultures et le bétail, la proportion de leur propriétaires a diminué dans tous les types de migration (de 10,68% à 3,15% pour les migrants inter-urbains et de 8,53% à 5,02% pour l'exode rural).

## 2- Des biens inexploités ou cédés à la famille

L'analyse de mode d'exploitation des biens possédés par les chefs de ménage migrants et leurs conjoints dans leur lieu de naissance montre généralement la faible importance accordée par les migrants à l'exploitation de leur patrimoine comme l'illustre le tableau n°20.

**Tableau 20: Mode d'exploitation des biens possédés dans le lieu de naissance par les chefs de ménage migrants et conjoints**

Type de mobilité	Urbain - Urbain	Rural - Urbain	Urbain - Rural	Rural - Rural	Total
Mode d'exploitation					
Directement	6,80	6,55	-	6,25	6,53
Indirect, par la famille	26,21	42,66	71,43	49,22	47,38
Indirectement, par 1 membre hors famille	8,74	6,75	-	5,47	6,90
Non exploité	58,25	44,05	28,57	39,00	42,46
Total	100	100	100	100	100

Source: ENF, CERED, 1995

Ainsi, 42,46 % des migrants propriétaires laissent leurs biens inexploités. Cette proportion est même supérieure chez les migrants inter-urbains (58,25%) et ceux touchés par l'exode rural (44,05%). La part élevée des biens inexploités a souvent pour cause les problèmes induits par la location des biens fonciers par les migrants d'origine urbaine et l'étroitesse des superficies possédées ou la médiocrité des rendements des cultures et plantations pour les migrants ruraux.

Par ailleurs, une partie importante des migrants concernés (47,38%) cède l'exploitation de ses biens à un membre de la famille. L'importance de ce mode apporte aussi une nouvelle preuve du rôle de la structure familiale dans la gestion du patrimoine. Ainsi la proportion des migrants qui cèdent l'exploitation de leurs biens à un membre de la famille atteint 71,43% du total des flux ville - campagne, et 49,22% des migrants inter-ruraux; alors que le taux des migrants qui font exploiter leurs biens par des étrangers à la famille ne dépasse guère 6,90% du total.

Il faut signaler, enfin, que le taux des chefs de ménages et conjoints qui exploitent directement leur patrimoine reste faible (6,53%); une partie de ceux-ci est constituée de propriétaires fonciers qui tout en habitant en ville, continuent à pratiquer une activité agricole.

### **3- De faibles transferts émanent du milieu d'origine**

L'analyse du mode d'exploitation des biens laissés en milieu d'origine a montré que la majorité des migrants n'exploitent pas leur patrimoine ou le font de manière indirecte. C'est la raison pour

laquelle l'apport de ces biens au revenu des migrants est souvent faible ou inexistant: 87,77% des chefs de ménage ne reçoivent aucun transfert. Cette proportion est plus élevée pour les migrants d'origine urbaine puis qu'elle atteint 91,58 % de ceux qui vont de la ville vers la campagne et 90,49% pour les migrants inter-urbains.

**Tableau 21: Répartition (en %) des chefs de ménage migrants et leurs conjoints selon la nature des transferts émanant du lieu de naissance**

Mobilité Nature des transferts	Urbain - Urbain	Rural - Urbain	Urbain - Rural	Rural - Rural	Total
En nature seulement	4,43	14,69	-	8,32	6,86
En espèces seulement	4,54	3,13	5,26	2,12	3,76
En nature et en espèces	0,54	1,52	3,16	1,24	1,61
Néant	90,49	80,66	91,58	88,32	87,77
Total	100	100	100	100	100

**Source:** E.N.F. CERED . 1995

Pour les migrants qui, parmi les chefs de ménage et conjoints, bénéficient d'un revenu lié à l'exploitation de leurs biens en milieu d'origine, les transferts se font souvent en nature (6,86% du total) sous forme d'une partie de la récolte et rarement en espèces (3,76%). D'ailleurs la proportion des transferts en nature est relativement élevée chez les migrants d'origine rurale (14,69 % du total pour l'exode rural et 8,32% pour la migration inter-rurale).

La faiblesse des transferts en espèces s'explique soit par la nature des propriétés - souvent réduites -, soit par le type d'association contracté. Les migrants d'origine rurale ont toujours tendance à s'assurer un approvisionnement en produits agricoles du terroir: blé dur, laine, huile ... etc. Mais l'inégale répartition de la propriété, la complexité des statuts fonciers et l'importance de la micro-propriété dans les régions de forte émigration sont à l'origine

de la faiblesse des transferts d'origine rurale. L'impact de la sécheresse des dernières années n'a fait qu'amplifier cette faiblesse. Seules les exploitations de moyenne et grande taille continuent à procurer des revenus substantiels à leurs propriétaires.

#### **4- Peu de migrants projettent de revenir vivre dans le milieu d'origine**

La migration a souvent été un acte imposé par des contraintes d'ordre économique ou familial. Le maintien de liens multiples avec le milieu d'origine, la nostalgie du "Pays" et les difficultés d'insertion surtout en milieu urbain, poussent à penser que la volonté de retour est élevée chez les migrants. Or, la répartition des migrants selon leur projet de retour définitif ou non dans leur région natale révèle que seuls 11,2 % pensent le faire comme le montrent les données du tableau n° 23.

Au niveau des sexes, seules 9,4% du total des femmes migrantes affirment projeter de revenir, tandis que cette proportion atteint 14,3% pour les hommes. Les femmes semblent donc plus déracinées que les hommes et, par conséquent, plus attachées à leur condition de migrantes, surtout pour celles issues du milieu rural. Les difficultés de vie de la femme rurale sont à l'origine du taux élevé des réponses négatives quant au projet de retour observé chez les femmes (82,5%) par rapport aux hommes (76,5 %).

**Tableau 22: Répartition des migrants selon leur projet de retour dans leur région natale par type de migration (en%)**

Type de migration	Urbain - urbain			Rural - urbain			Urbain - rural			Rural - rural			Total		
	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Total général
OUI	14,19	10,98	12,44	7,68	4,84	6,17	24,24	18,37	20,73	11,33	3,72	5,60	14,3	9,4	11,2
NON	73,60	76,87	75,38	87,84	89,48	88,71	65,15	73,47	70,12	79,80	90,47	87,83	76,5	82,5	80,4
SANS OPINION	12,21	12,15	12,18	4,48	5,68	5,12	10,61	8,16	9,15	8,87	5,81	6,57	9,1	7,9	8,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

*Source : E.N.F, CERED. 1995*

## **V- Famille et migration internationale**

La migration internationale est un aspect majeur de la mobilité démographique au Maroc. Ce phénomène s'est déclenché bien avant la pénétration coloniale, mais il n'a pris de grandes dimensions que pendant les périodes coloniale et poste-coloniale. Suscitée par un double processus d'expulsion-attraction, elle résulte en fait de la prolétarianisation de larges couches sociales, et s'avère être une réponse à l'attrait des centres industriels européens en mal de main-d'oeuvre. Spontanée au début, cette migration a été ensuite organisée et contrôlée par des accords bilatéraux entre le Maroc et les pays d'accueil, avant d'être contenue et très limitée en raison de la récession économique que vivent les pays industriels. Pourtant, ce flux migratoire ne s'est pas arrêté. Il prend d'autres formes (émigration clandestine, regroupement familial...), de nouvelles destinations apparaissent, et il commence à toucher d'autres composantes sociales: femmes, enfants, chômeurs diplômés... On constate même que, depuis le milieu des années quatre-vingt, ces migrations se sont accrues, leur espace géographique s'est élargi et leurs canaux d'entrée se sont diversifiés parallèlement à la diversification des flux migratoires et de leur nature.

L'émigration marocaine, de par son ancienneté, l'ampleur des effectifs humains qu'elle mobilise et les conséquences qu'elle engendre aussi bien dans les régions de départ que pour l'ensemble de l'économie nationale (transferts, investissements...), est devenue une composante structurelle de la société marocaine. Elle a constitué un facteur déterminant de l'articulation de l'économie marocaine et des économies européennes et du changement social dans le pays d'origine.

Dans les propos suivants, nous ne procéderons pas à une analyse exhaustive de l'émigration marocaine ni à celle du nouveau contexte socio-économique et politique de la migration euro-marocaine (maîtrise des entrées, contrôle de la clandestinité, intégration des immigrants, politique de développement et de coopération comme alternative à l'immigration...etc); nous nous limiterons à l'étude des caractéristiques socio-démographiques des migrants au moment du départ, aux destinations et enfin à l'intensité des rapports entre les émigrés et leur milieu d'origine. Notre intérêt sera centré sur l'analyse des transferts et des types d'investissement réalisés par les émigrés au Maroc, afin de déceler les relations entre la migration internationale et la structure familiale, objet de notre étude. Chaque fois qu'il nous semblera intéressant, nous procéderons à des comparaisons entre les deux types de migrations : interne et internationale.

### **1- Une émigration de jeunes adultes hommes**

Etant dès l'origine liée aux problèmes du travail, l'émigration marocaine est restée longtemps un phénomène à dominante masculine. Les hommes en âge d'activité partaient -ou étaient conduits- à la recherche d'un emploi capable de subvenir à leurs besoins personnels mais aussi à ceux de leurs famille restées au pays. C'était la période où les hommes émigraient pour que le reste de la famille puisse continuer à vivre dans le milieu d'origine. Ce n'est que vers la fin des années 1970 que l'émigration a pris un caractère familial dans le cadre du regroupement des familles. Par contre, la présence de la femme, presque nulle au départ, n'a pris de l'importance qu'au cours des dernières décennies. Mais, malgré

cette évolution récente, la migration internationale marocaine reste largement masculine.

Ainsi, la répartition des migrants selon le sexe et l'âge au moment du départ montre que la proportion des hommes atteint 68,07% contre 31,9% seulement pour les femmes.

**Tableau 23: Répartition des migrants selon le sexe et l'âge au moment du départ**

Tranches d'âge Sexe	Moins de 7ans	7 - 14 ans	15 - 25 ans	26 - 44 ans	45 - 64 ans	65 et plus	Non décl.	Total
Masculin 68,07%	1,84	1,87	55,98	37,57	2,80	---	0,93	100%
Féminin 31,93%	1,79	4,38	50,40	37,25	3,98	0,40	1,79	100%
Total 100%	1,15	2,67	54,20	37,47	3,18	0,13	1,21	100%

**Source:** ENF, CERED, 1995

L'analyse de la structure par âge des migrants des deux sexes fait ressortir l'importance des classes d'âge situées entre 15 et 45ans. En effet, ces tranches d'âge concentrent 93,4% des hommes migrants et 87,6% des femmes. Ceci souligne le caractère de l'émigration marocaine qui est surtout une migration de travail. Elle concerne essentiellement des jeunes adultes, dans la force de l'âge et aptes à travailler. Les tranches d'âge inférieures à 15ans et supérieures à 45ans ne représentent respectivement que 3,7% et 3,2% du total de la population migrante. Ceci montre que peu d'émigrants arrivent à être accompagnés par leurs enfants au moment du départ, et que rares sont ceux qui partent après un certain âge.



Le rythme du regroupement familial, amorcé depuis plus de deux décennies, tend de plus en plus à induire la migration des adultes de sexe féminin et des personnes de très jeune âge. S'agissant de la migration féminine, celle-ci est due principalement à la propension qu'ont les épouses, mères ou sans enfants, à rejoindre leurs maris ou des fiancées à rejoindre leur futur conjoint à la suite d'un mariage souvent célébré dans la région natale ou parfois dans le pays d'accueil.

## **2- Le célibat et le faible niveau d'instruction: deux caractéristiques majeures chez les émigrés marocains**

Longtemps, l'émigration marocaine a touché essentiellement les jeunes hommes des régions rurales dites pauvres (Rif, Sud de l'Atlas, Sous...). Dans le cadre des opérations de recrutement de main d'oeuvre, le choix était porté sur des jeunes ruraux, célibataires et analphabètes. Certes, les nouvelles conditions de l'émigration ont apporté des transformations sensibles à ce schéma. La migration internationale devient de plus en plus urbaine; elle touche aussi bien les hommes que les femmes et enfin, un nombre croissant d'émigrés ont acquis un certain niveau d'instruction. Mais malgré ces mutations, une grande partie de la population migrante est constituée de célibataires analphabètes ou à faible niveau d'instruction.

La répartition des migrants selon l'état matrimonial et le niveau d'instruction au moment du départ montre que presque un émigré sur deux est célibataire (48,4%). Les mariés représentent la même proportion (48,6%), tandis que ceux qui s'expatrient tout en étant veufs(ves) ou divorcé(e)s ne sont que 2,4%. L'importance du

célibat prouve que l'objectif emploi chez les jeunes migrants passe avant tout. Les problèmes du chômage, de l'habitat et les difficultés de la vie moderne poussent ces jeunes à rechercher des solutions ailleurs, avant de supporter une charge familiale.

**Tableau 24: Répartition (%) des migrants selon l'état matrimonial et le niveau d'instruction au moment du départ**

Niveau scolaire Etat matrim.	Aucun	Fondam1	Fonda. 2	Seconde	Sup.	Autre	Non décl.	Total
Célibataire (48,48%)	27,52	18,48	13,11	28,18	12,45	0,13	0,13	100
Marié (e) (48,60%)	56,73	19,35	7,84	11,05	3,66	0,78	0,13	100
Veuf (ve) (1,76%)	50,00	25,00	16,76	8,33				100
Divorcé (e) (1,72%)	62,96	22,22	11,11	3,70				100
Non déclaré (0,44%)		28,57	28,57				42,86	100
Total 100%	42,38	19,06	10,61	19,38	7,81	0,44	0,32	100

Source: ENF, CERED, 1995.

D'après l'ENF, le croisement de l'état matrimonial avec le niveau d'instruction fait ressortir que 42,3% des migrants sont analphabètes. Si cette proportion n'est que de 27,5% chez les célibataires, elle atteint 56,7% chez les mariés et 62,9% chez les divorcé(e)s. Ceux qui ont été scolarisés ont généralement un niveau d'instruction faible (fondamental 1 et 2). La catégorie des célibataires semble mieux représentée au niveau du secondaire. Elle est constituée de cette masse de jeunes qui n'arrivent pas à finir leurs études pour des raisons diverses. Enfin, les migrants qui ont un niveau d'études supérieur représentent 12,4% des célibataires et 3,6% des marié(e)s. Cette nouvelle donnée de l'émigration marocaine est liée à l'augmentation du nombre des diplômés qui

décident de partir en vue de faire des études à l'étranger ou pour travailler.

### 3- Les raisons du départ : l'emploi pour les hommes et les raisons familiales pour les femmes

Si la migration internationale au Maroc a été suscitée au départ par l'appel des centres industriels européens en mal de main-d'oeuvre, la nouvelle conjoncture socio-économique internationale et nationale rend les mobiles de cette migration plus variés. Exclusivement liée à l'emploi à l'origine, l'émigration marocaine d'aujourd'hui concerne des catégories s'expatriant pour diverses raisons. Certes les départs liés au travail restent importants, mais la part de nouvelles couches de migrants ne cesse d'augmenter.

**Tableau 25: Répartition des migrants selon le motif principal du départ**

Raison principale de l'émigration	Masculin %	Féminin %	Total %
Exercice d'une activité	24,79	6,37	18,91
Recherche d'un emploi	57,44	11,35	42,71
Poursuite des études	11,88	8,17	10,69
Raisons familiales	4,96	70,72	25,97
Autres	0,75	3,39	0,59
Non déclarée	0,19	---	0,13
Total	100	100	100

**Source:** ENF, CERED, 1995.

Ainsi, la répartition des migrants selon le motif principal du départ montre que les raisons liées à l'emploi concernent 61,6% des migrants. Ce pourcentage reste plus élevé chez les hommes (82%) que chez les femmes (17,6% seulement). On constate aussi que plus du quart des émigrés s'est exilé pour des raisons familiales. Celles-ci concernent surtout les femmes, puisque 70,7% sont parties pour des raisons liées à la famille. Le phénomène du regroupement familial qui s'est produit au cours des dernières décennies explique

l'importante présence du sexe féminin dans les rangs de la population émigrée. En effet, beaucoup d'émigrés, après leur installation à l'étranger, font venir leurs femmes et enfants dans les pays d'accueil. Aujourd'hui, en France par exemple le modèle de ménage dominant est celui du couple avec enfants; il représente 60,5% des ménages marocains résidant en France.

Enfin, les motifs liés aux études concernent 10,6% des migrants, surtout de sexe masculin. La poursuite des études à l'étranger est devenue un palliatif à la crise du système scolaire marocain et une sorte de fuite des problèmes du chômage des

**Tableau 26: Structure (%) des ménages marocains en France, 1990**

Homme seul	13,30
Femme seule	4,30
Ménage sans famille	4,80
Homme + enfants	1,10
Femme + enfants	5,20
Couple sans enfants	10,80
Couple avec enfants	60,50
Total	100

**Source:** Courbage y. op. cit.p.19 A

diplômés comme elle résulte de la politique franco-marocaine dans le domaine de la formation et de la coopération scientifique et technique. Cette proportion importante de migrants ayant un niveau universitaire est enfin dûe, dans une moindre mesure, à l'existence d'une intelligentsia marocaine en diaspora. Nul doute que cette proportion serait amplifiée si l'on pouvait tenir compte des migrants marocains ayant obtenu la nationalité française.

#### 4- Une émigration qui touche de manière différentielle l'espace marocain

Comment se présente la carte de répartition des émigrés marocains selon leur lieu de résidence au Maroc ? Quels sont les grands-foyers migratoires ? Les émigrés sont-ils davantage d'origine citadine ou rurale ?

La répartition des émigrés marocains selon leur lieu de résidence au moment du départ par région économique (Tab n°26) permet de dégager les tendances suivantes:

**Tableau 27: Répartition des RME selon leur lieu de résidence au Maroc**

Région économique	URBAIN %	RURAL %	TOTAL %
Sud	8,64	14,86	10,51
Tensift	4,19	5,94	4,71
Centre	29,12	20,38	26,50
Nord - Ouest	27,66	8,49	21,91
Centre - Nord	8,28	8,70	8,41
Oriental	14,83	28,87	19,04
Centre - Sud	7,28	12,74	8,92
Total	100	100	100

**Source:** ENF, CERED, 1995.

Trois régions économiques concentrent plus des 2/3 des émigrés (67,4%). Ce sont les régions du Centre (26,5%), du Nord - Ouest (21,9%) et de l'Oriental (19%). Le poids démographique des deux premières et l'ancienneté du phénomène migratoire dans la troisième sont à l'origine de cette concentration. La part des autres régions semble réduite ou même minime, comme c'est le cas du Tensift. Ainsi l'émigration touche d'une manière sélective les différents espaces marocains. Les raisons de cette différenciation sont nombreuses : historiques, économiques et sociales.

La répartition des émigrés d'origine urbaine selon les régions économiques fait apparaître encore une fois l'importance des régions Centre et Nord-Ouest comme foyers d'émigration. Celle-ci concentrent respectivement 29,1% et 27,6% du total des émigrés résidant en ville. Ces proportions sont à mettre en corrélation avec le taux d'urbanisation et le nombre de villes dans ces deux régions.

Les émigrés issus du milieu rural appartiennent en grande majorité à quatre régions économiques : l'Oriental (28,8%), le Centre (20,3%), le Sud (14,8%) et le Centre-sud (12,7%).

Les campagnes de l'Oriental (Oujda - Nador et Figuig) ont été touchées par l'émigration depuis longtemps et d'une manière massive. L'importance des émigrés ruraux dans la région du Centre provient des effets des structures foncières inégalitaires, du développement de l'agriculture mécanisée et enfin de l'apparition de la "filiale italienne" au cours de la dernière décennie, notamment pour les campagnes du Tadla et du Plateau des phosphates. Enfin, la tradition migratoire des "soussis" et les conditions écologiques des vallées pré-sahariennes, (Drâa, Dadès, Tafilalet) expliquent l'importance des émigrés ruraux des régions du Sud et du Centre-Sud.

#### **5- Les aires d'attraction de l'émigration marocaine: l'Europe occidentale reste dominante, mais d'autres destinations sont apparues**

Pendant de longues années, la migration internationale a eu un sens unique : Sud-Nord. La presque totalité des émigrés marocains avait une seule destination : l'Europe, et en premier lieu la France. Les raisons de cette orientation relèvent de l'histoire des deux pays.

Au cours des années soixante, des accords de coopérations dans le domaine de la main-d'oeuvre amènent les travailleurs marocains dans les différents pays de la CEE : Pays-Bas, Belgique et Allemagne notamment.

La crise économique du milieu des années soixante dix entraîna une réduction importante des flux migratoires vers ces pays.

Parallèlement, d'autres foyers d'attractions sont apparus. L'émigration marocaine diversifie ses destinations: pays scandinaves, Amérique du Nord, Maghreb et pays du Golfe.

Mais malgré cette évolution dans les destinations, l'Europe reste le premier pôle d'attraction des émigrés marocains. Ainsi, la répartition des émigrés marocains selon le pays de résidence actuelle montre que l'Europe regroupe environ 90% du total des émigrés. La France, à elle seule, attire 45,75% des migrants. Elle constitue la première destination de l'émigration marocaine, loin devant les autres pays européens. Au sein de ces derniers, il faut noter l'importance croissante de l'Italie (11,1%) et de l'Espagne (8,4%) par rapport aux vieux foyers de l'émigration marocaine (France, Pays-Bas, Allemagne et Belgique). Les facilités d'entrée en Italie - application tardive du système du visa- et l'essor économique fulgurant de l'Espagne ainsi que sa proximité expliquent cette avancée.

Les migrations vers l'Amérique du Nord, le Maghreb et les pays du Golfe sont relativement récentes. Mais leur importance ne fait qu'augmenter, surtout avec la fermeture progressive des frontières de l'Europe.

Concentrée sur l'Europe au départ, l'émigration marocaine prend de plus en plus l'aspect d'une "diaspora" dans les cinq continents.

**Tableau 28: Distribution des migrants selon le pays de première destination, le pays de résidence actuel et le milieu d'origine**

Pays de:	Première destination			Résidence actuelle		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble.
France	46,52	45,45	46,18	46,22	44,59	45,75
Espagne	8,01	10,41	8,73	7,37	11,04	8,47
Italie	8,64	13,16	10,00	10,01	13,80	11,15
Belgique	5,73	11,46	7,45	5,82	11,46	7,52
G.B	1,36	0,64	1,05	1,55	0,64	1,27
Pays Bas	8,28	8,28	8,28	8,64	9,34	8,85
Pays Scandi	1,27	0,21	0,96	1,27		0,89
Allemagne	4,46	3,18	4,08	4,75	2,97	4,20
Autres pays d'Eur.	2,27	0,43	1,72	2,00	0,64	1,59
<b>Total 1</b>	<b>91,11</b>	<b>93,22</b>	<b>88,55</b>	<b>87,63</b>	<b>94,48</b>	<b>89,69</b>
U.S.A	2,00	0,21	1,46	2,37		1,66
Canada	2,00		1,40	2,09		1,46
<b>Total 2</b>	<b>4,00</b>	<b>0,21</b>	<b>2,86</b>	<b>4,46</b>		<b>3,12</b>
Algérie	1,09	0,42	0,89	1,00		0,70
Tunisie	0,45	1,27	0,70	0,27	0,86	0,45
Libye	3,37	3,18	3,31	2,46	2,97	2,61
<b>Total 3</b>	<b>4,91</b>	<b>4,88</b>	<b>4,90</b>	<b>3,73</b>	<b>3,83</b>	<b>3,76</b>
Pays du Golfe	3,28	1,27	2,68	3,09	1,06	2,48
Autres pays arabes	0,18	0,21	0,19	0,18	0,21	0,19
Autres Pays d'Afrique	0,64		0,44	0,64		0,45
Autres pays	0,45	0,21	0,38	0,27	0,21	0,25
Non déclaré					0,21	0,06
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**Source:** ENF, CERED, 1995.

## 6- Rapports des émigrés avec le milieu d'origine

### a- Peu d'émigrés procèdent à des transferts vers le milieu d'origine

La migration internationale a longtemps été considérée à l'origine de ressources budgétaires importantes aussi bien pour l'Etat que pour les familles des émigrés. Les sommes transférées par les résidents marocains à l'étranger alimentaient les caisses de l'Etat en devises, et permettaient aux familles des émigrés de mener un niveau



de vie confortable et de procéder à des investissements importants, surtout dans le foncier.

Nous savons que, pour le Maroc, le rapatriement de salaires constitués comme le montre le tableau 31 ci-après une partie considérable de son PIB, de ses exportations et de ses importations<sup>9</sup>.

**Tableau 29: Part des transferts dans le PIB, dans les exportations et importations**

Montant des transferts privés (en millions de DH)		P.I.B		Exportations		Importations	
1993	1994	1993	1994	1993	1994	1993	1994
20170,3	19558,75	7,35 %	6,83 %	53 %	52,84 %	29,4 %	29,65 %

**Source:** Bulletins statistiques de l'Office des changes, in Fellat, op.cit.

Ces données ne concernent évidemment que les transferts qui sont passés par les filières bancaires officielles. Les fonds acheminés par d'autres canaux (envois, apport en main propre notamment) échappent partiellement ou totalement à la statistique.

La propension des RME à utiliser ces réseaux serait due à plusieurs raisons, en particulier la lenteur des virements bancaires ou postaux, la faible maîtrise de leurs rouages par la majorité des migrants ou de leurs parents et le taux de change défavorable offert par les banques par rapport aux cours du marché noir. La convergence de ces facteurs fait que les émigrés travailleurs préfèrent rapporter eux-mêmes de l'argent liquide au Maroc.

<sup>9</sup> Fellat F.M, 1996. Transferts et politiques d'incitation aux investissements des émigrés marocains. Séminaire sur la migration internationale. Rabat, 6-7 Juin 1996. 20 p. (texte inédit).

Mais depuis le début des années 90, on constate un net ralentissement de ces transferts. La crise économique qui sévit en Europe, la montée du chômage qui touche en premier lieu les émigrés, le regroupement familial et, enfin, la faible rentabilité des investissements des émigrés- concentrés dans des secteurs improductifs (foncier) sont autant de facteurs qui expliquent ce relâchement. D'ailleurs les résultats de l'E.N.F confirment cette tendance. Ainsi, la répartition des ménages dont un membre est émigré selon qu'ils aient reçu ou envoyé des transferts montre que 68,8% de ces ménages n'ont reçu aucun transfert. Ceux qui reçoivent seulement représentent 30,6%. Le reste des ménages procède à un double transfert -reçoit et envoie- (3,2%) ou effectue des envois seulement (2,2%).

Cette répartition suscite deux remarques. D'abord, l'importance du nombre d'émigrés qui ne procèdent à aucun transfert vers leur milieu d'origine peut être liée soit à leur propre condition (chômage, charges familiales...) soit au relâchement des liens avec la famille (ancienneté de l'émigration, célibat...). Ensuite, une partie des familles des émigrés, certes minime, procède à des transferts à l'étranger. Il s'agit surtout de familles dont un membre vit à l'extérieur du Maroc, en tant qu'étudiant ou rentier (émigré propriétaire de biens fonciers parexemple) ou ayant émigré pour recevoir des soins de longue durée...etc.

#### **b- Des transferts souvent en argent**

Il a été souligné la faiblesse du taux des familles des émigrés qui reçoivent des transferts, il importe maintenant d'analyser la nature de ces derniers. De la répartition des ménages (ayant un

membre émigré) selon la nature des transferts reçus, il ressort que l'argent reste le mode principal de transfert, puisque 81,6% des ménages objet d'un transfert le reçoivent en cette qualité. Les facilités d'envoi et les nécessités de la vie des familles expliquent cette tendance.

Mais on remarque qu'une proportion non négligeable des familles reçoit aussi des transferts sous forme d'habits, de produits alimentaires et d'équipements ménagers. Le chômage des émigrés, la carence du marché local en produits de consommation de qualité, l'engouement des marocains pour tout ce qui leur vient de "l'Etranger" et les effets de la société de consommation européenne ont transformé un certain nombre de ressortissants marocains en "pseudo-commerçants" courtiers et autres "ramasseurs" de produits de tous genres qui ont inondé les marchés urbains et les souks ruraux du Maroc pendant les dernières années. Les véhicules des émigrés deviennent de plus en plus utilitaires; ils arrivent chargés de produits variés, pour leurs familles, mais aussi pour le marché.

### **c- Des transferts utilisés dans les dépenses de consommation au dépit des dépenses d'investissement**

On a déjà souligné l'importance des transferts effectués par les émigrés vers leur milieu d'origine. L'analyse de la nature des dépenses effectuées grâce aux transferts reçus par les ménages dont un membre est migrant confirme l'importance de cet apport dans les foyers de ceux qui restent au "pays". En effet, les transferts de

l'émigré constitue une ressource principale dans le budget du ménage, puisque ce dernier les affecte à la consommation courante (77,3% des cas), à la scolarisation des enfants (47,5%) et aux soins médicaux (48,9%). Ainsi, une partie importante des transferts est affectée aux besoins quotidiens. Certes, le niveau de vie des familles des émigrés s'est nettement amélioré; elles vivent selon un mode de consommation bien supérieur à la moyenne nationale. Mais les effets négatifs de ce phénomène ne cessent de s'amplifier : délaissement du travail agricole, augmentation du prix de la main d'oeuvre et des produits de consommation courante, dépenses ostentatoires...etc.

Les dépenses effectuées pour la construction d'un logement concernent 50,81% des investissements des émigrés au Maroc. La transformation de l'habitat dans les zones de départ est l'une des conséquences les plus remarquables de la migration internationale. L'investissement dans l'achat de terrain est aussi une opération courante qui concerne près du quart des investissements.

Cette concentration des placements dans le logement et la terre trouve sa justification chez les migrants de retour dans leur aspiration à améliorer leur cadre de vie et à placer leur argent dans des investissements sûrs.

**Tableau 30: Répartition des transferts (%) selon le secteur d'investissements au Maroc**

Secteur d'investissement	Urbain	Rural	Ensemble
Construction de logement	54,72	43,82	50,81
Agriculture	6,92	32,58	16,13
Artisanat, industrie	0,63		0,40
Commerce	5,03	3,37	4,43
Autres services	8,17	1,12	5,64
Achat de terrain	24,53	19,11	22,59
Total	100	100	100

Source : ENF, CERED, 1995.

Les transferts des émigrés restent orientés d'abord vers la satisfaction des besoins immédiats de leurs familles. Cette dépendance des familles s'accroît au moment où les conditions des émigrés ne leur permettent plus de procéder à des transferts réguliers et consistants.

**Tableau 31: Répartition des ménages (%) selon le nombre de membres à l'étranger et la fréquence des transferts**

Nbre de membres	Fréquence	Un	Deux	Trois	Quatre	Cinq	Total
Envoi régulier		40,36	29,69	28,57	57,14	33,33	37,93
Envoi occasionnel		59,64	70,31	71,43	42,86	66,67	62,07

**Source :** ENF, CERED, 1995

La minorité qui en reçoit affecte ces transferts aux dépenses liées à la consommation courante. Cette réalité souligne en même temps et les mutations qui transcendent la migration internationale marocaine dans ses structures (migration de jeunes, regroupement familial, chômage et tendance à l'intégration totale), et la pérennité des liens entre les familles en situation de besoin restées au pays et que traduit l'apport des membres émigrés à leurs foyers d'origine.

Pourtant, l'importance des transferts des résidents marocains à l'étranger, -même si on constate à ce niveau une stagnation au cours des dernières années- nécessite une analyse plus approfondie. Certes, une bonne partie de ces capitaux est directement consommée par les familles, mais leur importance dans l'équilibre budgétaire de l'Etat et leur rôle dans la stimulation de l'activité économique du pays reste non négligeable.

Or, les résultats de l'Enquête Nationale sur la famille viennent confirmer une tendance déjà constatée depuis quelques années, à

savoir que la proportion des émigrés qui procèdent à des investissements au Maroc ne cesse de diminuer. Ainsi, selon l'échantillon enquêté, seuls 40% procèdent à la réalisation d'un investissement au Maroc. Cette faible proportion s'explique, à notre sens, par une double logique: d'abord, les nouvelles conditions de vie des marocains immigrés ne leur permettent plus de procéder à des opérations d'investissement dans leur pays d'origine. Le chômage, l'augmentation des dépenses liées au regroupement familial et surtout les facilités octroyées par les autorités des pays d'accueil en vue d'une meilleure intégration des émigrés (encouragement à l'acquisition d'un logement, facilités de prêt pour la réalisation d'un projet...) réduisent d'une manière considérable les capacités de transfert des RME. En outre, les émigrés de la deuxième et troisième générations sont plus portés à rester définitivement à l'étranger, d'autant plus que les jeunes marocains en chômage ne cessent de chercher par tous les moyens à s'expatrier.

Ensuite, il faut signaler que les lourdeurs des procédures administratives et les tracasseries bureaucratiques entraînent de nombreux désistements des investisseurs potentiels. Le fait que le foncier qui a capté la majorité des fonds investis soit devenu non rentable, car souvent inexploité, n'est pas étranger à cette régression.

Mais la persistance des migrants à faire du foncier le principal secteur d'investissement s'explique par deux raisons. D'abord, parce qu'il constitue dans l'éducation traditionnelle du marocain une valeur sûre et un patrimoine qui permet la stabilité de l'institution familiale. Ensuite, les problèmes liés à l'habitat sont une composante structurelle de la crise que vit la société marocaine. Son manque, son

insalubrité et la nécessité d'avoir "pignon sur rue" pour concrétiser son indépendance sociale, sont autant de raisons qui donnent au foncier une valeur vitale dans notre société.

Les effets des investissements des émigrés marocains dans l'immobilier se lisent d'une manière manifeste dans le paysage marocain actuel. En milieu rural, on remarque une nette transformation de l'habitat : construction de nouvelles habitations de style urbain, rénovation des anciennes demeures, rapprochement des routes et des infrastructures, éclatement des ksours... En ville, l'argent des émigrés a alimenté la spéculation foncière et a entraîné l'explosion urbaine aussi bien des grandes villes (Tanger, Tetouan, Nador, Agadir...) que de petits centres locaux qui, en l'espace d'une ou deux décennies, ont connu une cadence effrénée d'urbanisation (Imzourène, Zeghanghan, Zaïo, Inezgane, Fkih ben Salah...etc.). L'Etat a d'ailleurs encouragé cette tendance, puisque dans les programmes de lotissement ou de construction initiés par ses organismes (Erac, Habitat...) une partie était toujours réservée aux RME.

Les émigrés marocains qui ont choisi d'investir dans le secteur de l'agriculture représentent 16,13% de l'effectif enquêté. Mais cette proportion est plus élevée chez les migrants d'origine rurale (32,58%) que chez ceux issus du milieu urbain (6,92%).

On a déjà souligné l'importance des ruraux dans les rangs des émigrés; ils sont souvent d'origine modeste, appartenant à des familles sans-terre ou ayant une petite propriété. L'acquisition de la terre ou l'agrandissement du patrimoine familial devient donc un objectif principal pour l'émigré, dès que le problème de l'habitat est résolu. La présence d'une main-d'oeuvre familiale sur place et les

opportunités créées par l'activité agricole orientée vers le marché sont autant de facteurs qui encouragent l'émigré à investir dans la terre. Ceci, d'autant plus qu'une proportion importante des émigrés travaille dans le domaine agricole. Ils ont acquis une expérience et un savoir-faire qui leur permettent d'investir dans ce secteur. Parfois, des liens d'ordre affectif poussent l'émigré à investir dans l'exploitation familiale en vue d'assurer sa sauvegarde ou d'en améliorer le rendement.

L'impact des investissements des émigrés dans l'agriculture est multiple. Il varie du creusement de puits, de l'achat d'une moto-pompe et de l'introduction de nouvelles spéculations pour les oasis du sud, à l'acquisition d'une exploitation moderne dans les régions du Moyen Atlas ou du Saïs de Meknes par les émigrés rifains.

Enfin, les autres secteurs n'attirent qu'une proportion minime des investissements des émigrés. Ainsi l'artisanat et l'industrie ne représentent que 0,4% du total, tandis que le commerce et les autres services attirent 10,07% des investissements. Il s'agit souvent de cafés, boulangeries et autres commerces de produits ramenés de l'étranger.



## **Conclusion**

L'enquête nationale sur la famille constitue une contribution fondamentale à la connaissance des structures démographiques de notre pays. Ses apports au niveau de la mobilité interne et externe de la population sont venus confirmer certains résultats des études précédentes, mais aussi apporter des éclairages nouveaux sur certaines questions jusque là peu ou pas abordées.

L'analyse de la mobilité des individus en liaison avec leur structure familiale est un paramètre utile à l'observation du phénomène migratoire puisqu'elle permet de dépasser le cadre de l'itinéraire individuel du migrant pour s'intéresser aux causes de la migration, à ses modalités, au choix des destinations et à la nature des liens entretenus avec son milieu d'origine. Ces éléments sont analysés en rapport étroit avec la composition de la famille, son rôle en tant que facteur encourageant ou freinant le départ, sa capacité à faciliter l'intégration du migrant en milieu d'accueil et enfin son rôle dans la pérennité des liens avec l'émigré par le biais de la gestion du patrimoine, des transferts et investissements effectués par ce dernier.

L'étude des caractéristiques socio-démographiques des migrants a montré que ceux-ci sont en grande majorité des jeunes (89,7%) ont moins de 30ans), célibataires (59,1%) et analphabètes (72,7%). Les migrants sont généralement des actifs occupés dans l'agriculture (52,7%) et les services (25,4%). Les hommes partent seuls pour des raisons liées à l'emploi en premier lieu, tandis que les femmes migrent souvent en compagnie de l'époux ou d'un proche parent pour des motifs d'ordre familial.

Si les causes de la migration restent étroitement liées à l'emploi, l'E.N.F fait apparaître l'importance d'autres motifs, notamment d'ordre familial, surtout pour les femmes (mariage, accompagner le chef de ménage...) et la scolarisation des enfants.

Même si le phénomène migratoire continue à toucher en premier les démunis, il reste cependant qu'une proportion non négligeable de ceux qui quittent leur milieu d'origine possèdent des biens : logement, terre agricole, plantation, commerce, bétail. Ce qui implique que la migration n'est pas toujours synonyme de pauvreté.

Il est important de signaler que les migrants sont présents dans toutes les branches d'activité et dans tous les groupes de profession. Mais ils sont concentrés surtout dans des emplois subalternes de l'administration publique, ou comme ouvriers ou employés dans l'industrie, le commerce et l'agriculture. Leur manque de formation les oblige à accepter tout travail aussi pénible et mal rémunéré soit-il. C'est pourquoi leur taux d'occupation est élevé.

Par ailleurs, les aspects multiples des difficultés du monde rural sont manifestement à l'origine de la grande proportion de migrants qui refusent de revenir vivre dans leur milieu d'origine. La nécessité d'une action de grande envergure dans le domaine du développement rural intégré s'impose avec urgence pour créer les conditions à même d'atténuer les départs vers la ville.

Les caractéristiques de la migration internationale ne diffèrent pas de celles de la migration interne en ce qui concerne les causes du départ et la structure socio-démographique des migrants. Les émigrés marocains sont de jeunes adultes (91,6% sont âgés de 15 à 44ans), de sexe masculin (68%), célibataires (48,4%) et

analphabètes ou peu instruits (61,3%). Issus de la campagne ou de la ville, ils appartiennent aux différentes régions du Maroc, avec une prépondérance des régions du Centre, du Nord-ouest et de l'Oriental. Partis pour chercher un emploi, rejoindre la famille (femmes et enfants) ou pour faire des études, leur première destination reste l'Europe occidentale, mais de nouvelles aires d'attraction commencent à émerger (Amérique du Nord, pays du Golfe, Magherb).

Deux caractéristiques nouvelles doivent pourtant être signalées: la présence accrue des femmes dans cette émigration, et le taux non négligeable de ceux qui vont faire des études à l'étranger (10,6%). Ainsi l'émigration marocaine n'est plus uniquement masculine, ni exclusivement orientée vers l'emploi.

C'est la raison pour laquelle les relations des émigrés avec leur milieu d'origine connaissent certaines transformations. Ainsi les transferts reçus par les familles des émigrés sont de plus en plus rares. Ils sont affectés surtout aux besoins de la consommation courante.

Quant aux investissements des émigrés, ils s'orientent en premier lieu vers la construction et l'immobilier. Ils ont été à l'origine du grand "boum" urbain de certaines villes et petits centres. Leur impact sur l'activité agricole a été important, même s'il reste limité spatialement.

En définitive, ces données incitent à une nouvelle approche du phénomène des migrations. La prise en considération de leurs différents aspects dans toute politique de développement et d'aménagement du territoire peut contribuer à atténuer leurs effets sur les milieux d'origine.